

OBSERVATOIRE H A B I T A T



VERS UN HABITAT FAVORABLE AU BIEN VIEILLIR

Ville du Havre

Découvrez les enjeux socio-démographiques et les résultats de l'enquête auprès des seniors havrais.

Septembre 2025 [aurh]



SOMMAIRE

Introduction	3
Synthèse	4
Diagnostic territorial	6
Enquête auprès des seniors havrais	32
Annexes	46

INTRODUCTION

La France connaît un vieillissement progressif de sa population, du fait de l'avancée en âge des générations issues du baby-boom et de l'allongement de l'espérance de vie. Ce phénomène modifie considérablement notre structure démographique. Au Havre, l'Insee estime que les plus de 60 ans représenteraient un habitant sur trois dès 2030, contre moins d'un sur quatre en 2010.

La Ville du Havre s'est saisie de ce sujet dans le cadre de son « Plan d'adaptation de la ville au vieillissement de la population 2023-2026 ». Il s'articule autour de 3 axes : être bien chez soi, être bien dans sa ville, être bien entouré.

Le premier axe, dédié à l'habitat et au parcours résidentiel des seniors, traite à la fois de la question de l'adaptation des logements et du développement d'une offre d'habitats alternatifs. Dans ce cadre, la Ville du Havre a mandaté l'Agence d'urbanisme Le Havre - Estuaire de la Seine (AURH) pour réaliser un diagnostic territorial afin d'identifier les grands enjeux socio-démographiques et d'habitat des seniors havrais. De surcroît, une enquête a été menée au printemps 2025 auprès des Havrais de plus de 60 ans, afin de mieux connaître leurs attentes en matière d'habitat.

L'ensemble de ces travaux, piloté par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville du Havre, a été réalisé en concertation avec les professionnels de l'habitat du territoire. Un groupe de travail s'est réuni à chaque grande étape du projet pour valider ses orientations. Les membres du groupe de travail ont également contribué à la bonne diffusion de l'enquête auprès des seniors havrais. Il réunissait la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, le Conseil départemental de Seine-Maritime, les bailleurs sociaux (Alcéane, Habitat 76, 3F Normandie, Logeo Seine ainsi que l'Union pour l'Habitat Social de Normandie), l'association Partageons un Havre, l'ÉHPAD Les Escales et la Résidence seniors Massillon.

SYNTHÈSE

Un vieillissement de la population havraise qui se poursuit

Le vieillissement de la population que connaît actuellement la France est un phénomène qui s'inscrit dans le temps long. En raison du vieillissement des générations du baby-boom, le nombre de personnes âgées se maintiendra à un niveau élevé durant les décennies à venir.

Au Havre, les habitants de plus de 60 ans représentent 44 100 personnes en 2021, soit 10,9 % de plus qu'en 2010, malgré une progression deux fois moins rapide qu'en Normandie et en France métropolitaine. Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, leur nombre connaîtrait un pic durant la prochaine décennie, en se maintenant au-dessus des 45 000 habitants entre 2031 et 2037. Parmi eux, la population de plus de 75 ans augmenterait fortement.

Prévenir la perte d'autonomie

Face à ces constats, l'un des grands enjeux du territoire est l'anticipation de la perte d'autonomie d'une population de plus en plus nombreuse. Si une grande partie des personnes âgées conserve un bon état de santé, le risque de dépendance augmente significativement avec l'âge.

La perte d'autonomie est par ailleurs la principale source d'inquiétude des Français vis-à-vis de la vieillesse : 46 % des plus de 50 ans craignent de perdre leur autonomie après 75 ans.¹ Ce constat s'observe également au sein du panel de seniors havrais enquêtés. Lorsqu'on leur demande ce qu'évoque pour eux le fait de vieillir, près d'un sondé sur deux évoque spontanément la santé et l'autonomie.

Des fragilités sociales et de logement

Près de 23 700 ménages havrais ont à leur tête une personne âgée de plus de 65 ans en 2021. Ceux-ci vivent essentiellement à domicile. Deux tiers d'entre eux occupent un appartement, équipé dans seulement un cas sur deux d'un ascenseur. Si les seniors déménagent peu, ils sont toutefois plus mobiles lorsqu'ils vivent en appartement. On note également une forte proportion de locataires parmi les seniors havrais (près d'un ménage sur deux), notamment en raison de l'importante offre de logements sociaux de la commune.

Parmi les fragilités identifiées chez les ménages seniors du Havre, on observe une surreprésentation des plus de 80 ans dans les logements anciens, les exposant potentiellement à de plus importantes dépenses énergétiques et d'entretien. Or, le niveau de vie des seniors havrais est un peu plus bas qu'en moyenne régionale et nationale, en particulier parmi les plus de 75 ans. Les femmes sont en effet plus représentées au sein de cette classe d'âge. Celles-ci ont connu des carrières plus incomplètes et moins rémunératrices.

Autre facteur de fragilité, la part de personnes seules progresse fortement avec l'âge. Ce phénomène concerne surtout les femmes : 42,4 % vivent seules entre 60 et 74 ans et jusqu'à 58,5 % après 75 ans, contre environ un quart des hommes du même âge. Au sein du panel, la solitude est identifiée comme l'une des principales préoccupations liées à l'âge.

Une adaptation du logement pour seulement un tiers des sondés

Si se maintenir en bonne forme physique et mentale est une des principales préoccupations évoquées par le panel de seniors havrais, le souhait de rester chez soi le plus longtemps possible l'est encore davantage. Ce constat questionne l'adaptation des logements.

¹ « Dispositif d'étude sur les attentes des seniors en matière de lieu de vie », IFOP pour ARPAVIE, 2022.

Dans le panel, peu de sondés signalent des difficultés liées à l'âge en ce qui concerne leur logement ou leur quartier. Ce constat pourrait expliquer pourquoi seulement un tiers des répondants ont entrepris ou prévu des travaux pour adapter leur logement. Même si ce n'est pas la raison principale expliquant l'absence de travaux, l'information et l'accompagnement des seniors dans l'accès aux aides administratives ou financières restent un des leviers d'action.

Compte tenu du nombre significatif de ménages seniors havrais locataires du parc social, l'adaptation des logements constitue également un enjeu pour les bailleurs sociaux. De surcroît, ces ménages semblent plus fragilisés au regard de l'avancée en âge. Une enquête du CRÉDOC révèle que les retraités locataires du parc social sont nettement plus insatisfaits de leurs conditions de logement (69 %, contre 7 % pour l'ensemble des retraités interrogés), qu'ils présentent davantage de fragilités familiales (48 % vivent seuls, + 17 points) et économiques (59 %, + 28 points) et qu'ils déclarent un état de santé plus dégradé (23 %, + 15 points). Dès lors, ils jugent plus fréquemment que leur logement est inadapté à leur situation (37 %, + 21 points).²

Changer de logement : une décision souvent guidée par l'état de santé

Les ménages seniors sont globalement peu mobiles. Au sein du panel, plus de 7 répondants sur 10 n'envisagent pas de déménagement à court ou long terme. L'attachement à leur logement, conjugué au fait qu'ils déclarent peu de difficultés dans leur domicile actuel, semblent être les principales raisons de cette faible mobilité.

Lorsqu'ils envisagent de changer de logement, la dégradation de leur état de santé constitue, dans près d'un cas sur deux, le premier moteur des intentions de déménagement. Les difficultés financières liées au logement arrivent en deuxième position, mentionnées par un répondant sur quatre.

Les logements adaptés : conserver son indépendance

Un quart des répondants qui projettent de déménager souhaitent rejoindre un logement adapté aux personnes âgées. Au Havre, 10 résidences pour personnes âgées sont réparties sur le territoire, comprenant 3 résidences services, 6 résidences autonomie et 1 Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées non dépendantes (ÉHPA), pour un total de près de 700 places. La commune compte également 4 démarches d'habitat inclusif ou intergénérationnel.

Lorsqu'on interroge le panel sur le type d'offre souhaitée pour les logements adaptés aux personnes âgées, conserver son indépendance apparaît être le principal critère : 79 % des répondants souhaitent conserver leur propre espace et leurs effets personnels, et 56 % veulent recevoir leurs proches quand ils le souhaitent. On retrouve ensuite des critères liés à l'environnement du logement (45 % des réponses pour la proximité des services et commerces, 34 % pour un environnement sécurisé).

Concernant les services proposés, l'accès aux professionnels de santé et les navettes pour les déplacements sont considérés comme indispensables par 4 répondants sur 10. Parmi les espaces collectifs, le jardin est cité comme indispensable pour les trois quarts des répondants. On retrouve ensuite les salles d'activités physiques et ludiques ainsi que le restaurant collectif (plus d'un répondant sur deux).

Si l'attachement au logement constitue le principal obstacle à l'emménagement dans ce type de logement, d'autres facteurs sont également évoqués, comme le coût trop élevé, la peur de perdre son indépendance, ou encore le souhait de ne pas vivre qu'entre seniors.

² Élodie Alberola, Colette Maes, « Face au vieillissement, la nécessité d'adapter son logement fait son chemin », *Consommation et modes de vie*, n°345, Crédoc, janvier 2025.

Diagnostic territorial

1.

TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES

Un impact démographique du baby-boom jusqu'en 2060

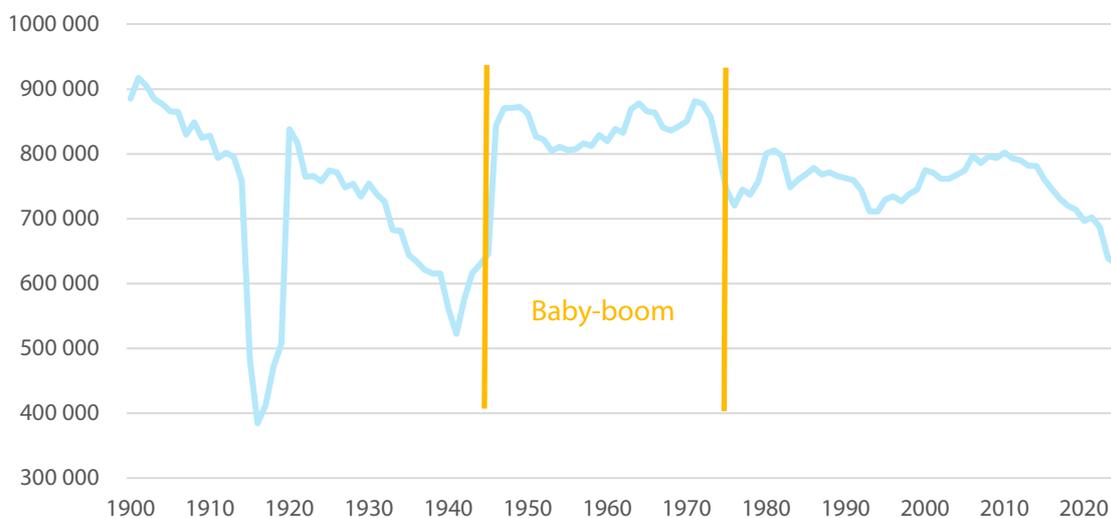
Comme plusieurs pays industrialisés, la France a connu une nette progression des naissances après-guerre, appelée baby-boom. Ce phénomène a également la particularité de s'être maintenu sur plusieurs décennies, s'étirant jusqu'au milieu des années 1970. Le vieillissement de ces populations va dorénavant concerner les 35 années à venir. Les premières générations du baby-boom nées après 1945 ont atteint l'âge de la retraite, elles parviendront aux âges de la grande vieillesse à partir de 2025 et auront disparu dans les années 2040. Les générations suivantes, nées dans les années 1960, au milieu du baby-boom, vont connaître le même parcours, avec un décalage de 20 ans. Ainsi, jusque dans les années 2060, le vieillissement de la population va influencer fortement le renouvellement de la population active et les besoins en accueil et services pour les populations les plus âgées.³

Au Havre, un quart de la population a plus de 60 ans

En 2021, 44 107 habitants du Havre sont âgés de plus de 60 ans, soit 26,5 % de la population communale. La présence des seniors dans la population est équivalente à celle de la France métropolitaine (26,8 %) et se révèle un peu plus faible qu'à l'échelle régionale (28,7 %). En effet, les départements de l'Orne et de la Manche sont plus vieillissants, tandis que la Seine-Maritime abrite de grands pôles urbains (Le Havre et Rouen) qui sont traditionnellement plus attractifs pour les jeunes.

Les quartiers à l'ouest du centre-ville du Havre se distinguent par une proportion de seniors nettement plus importante : 32,9 % des habitants ont plus de 60 ans dans le quartier Saint-Vincent / Gobelins, 35,9 % pour les Ormeaux et jusqu'à 42,1 % pour le quartier Centre-ville / Perrey / Perret. Les taux sont également élevés dans les quartiers de Sainte-Cécile / Aplemont, Sanvic, Dollemard et Tourneville / Mare-au-Clerc / Acacias (entre 28 % et 30,3 %).

NOMBRE DE NAISSANCES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE ENTRE 1900 ET 2024

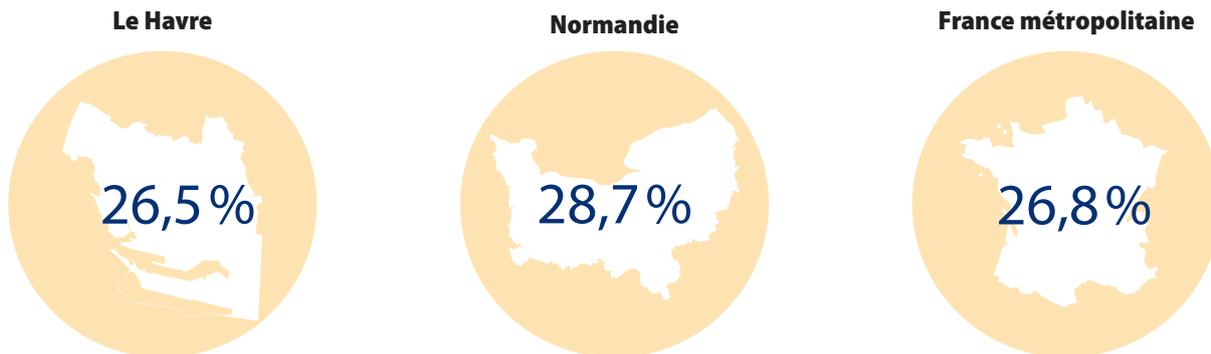


Source : Insee, statistiques de l'état civil, enfants nés vivants

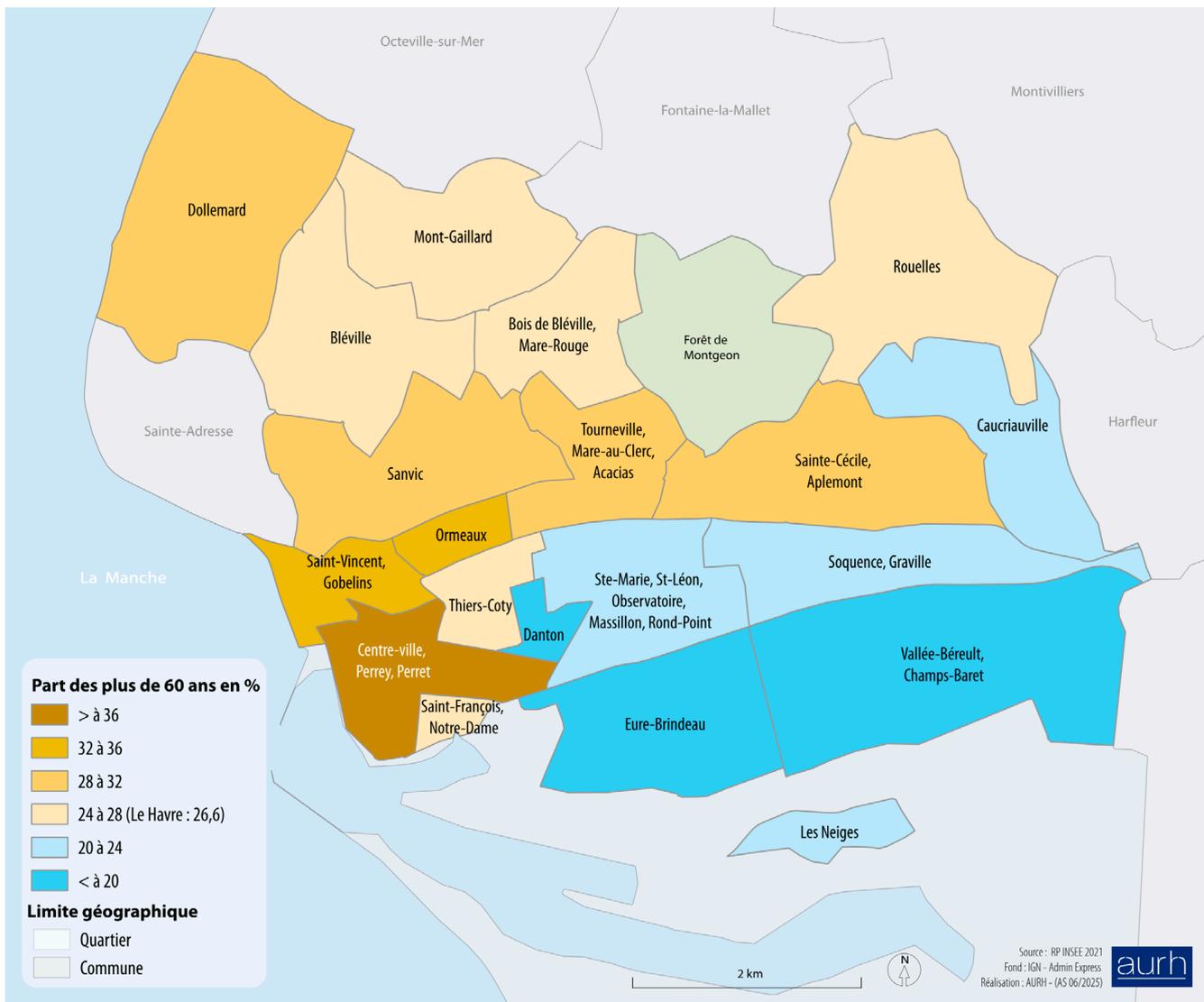
³ Alain Monnier, « Le baby-boom : suite et fin », INED, *Population & Sociétés*, n° 431, février 2007.

PART DES PLUS DE 60 ANS DANS LA POPULATION EN 2021

Source : Insee RP, traitement AURH.



PART DES PLUS DE 60 ANS DANS LES QUARTIERS DU HAVRE EN 2021



Un vieillissement de la population durant la dernière décennie...

Entre 2010 et 2021, le nombre de seniors havrais a fortement augmenté : + 4 336 personnes de plus de 60 ans, soit + 10,9 %. Cette progression ne concerne cependant que la tranche d'âge des 60-74 ans (+ 4 543, soit + 19,8 %), tandis que le nombre de personnes de plus de 75 ans recule légèrement (- 207, soit - 1,2 %). Toutefois, le vieillissement de la population est deux fois moins rapide au Havre qu'en moyenne en Normandie et en France métropolitaine.

La part des seniors dans la population havraise a ainsi progressé de 3,8 points. Cette hausse concerne principalement la tranche d'âge des 60-74 ans (+ 3,4 points), tandis que la proportion des plus de 75 ans reste quasi stable (+ 0,4 point).

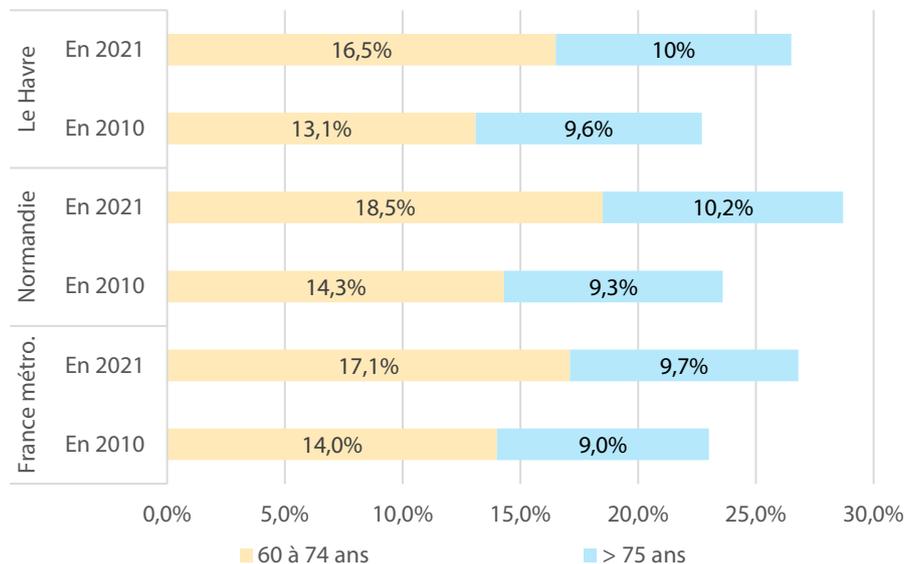
À l'échelle infra-communale, les quartiers Saint-Vincent / Gobelins et Dollemard, où la proportion de seniors est importante en 2021, connaissent parmi les plus fortes hausses enregistrées au Havre durant la dernière décennie (respectivement + 25,8 % et + 33 %). On notera également la forte progression du quartier Eure-Brindeau (+ 32,5 %), malgré une présence des plus de 60 ans qui reste modérée en 2021 (15,8 %).

ÉVOLUTION DES PLUS DE 60 ANS DANS LA POPULATION SELON LA CLASSE D'ÂGE ENTRE 2010 ET 2021

	LE HAVRE				NORMANDIE	FRANCE MÉTROPOLITAINE
	Nb EN 2021	Nb EN 2010	ÉVOLUTION 2010 - 2021		ÉVOL. 2010 - 2021 EN %	ÉVOL. 2010 - 2021 EN %
			EN NOMBRE	EN %		
60 à 74 ans	27 452	22 909	+4 543	+19,8	+30,3	+27,3
> 75 ans	16 655	16 862	-207	-1,2	+10,8	+13,0
Total > 60 ans	44 107	39 771	+4 336	+10,9	+22,6	+21,7

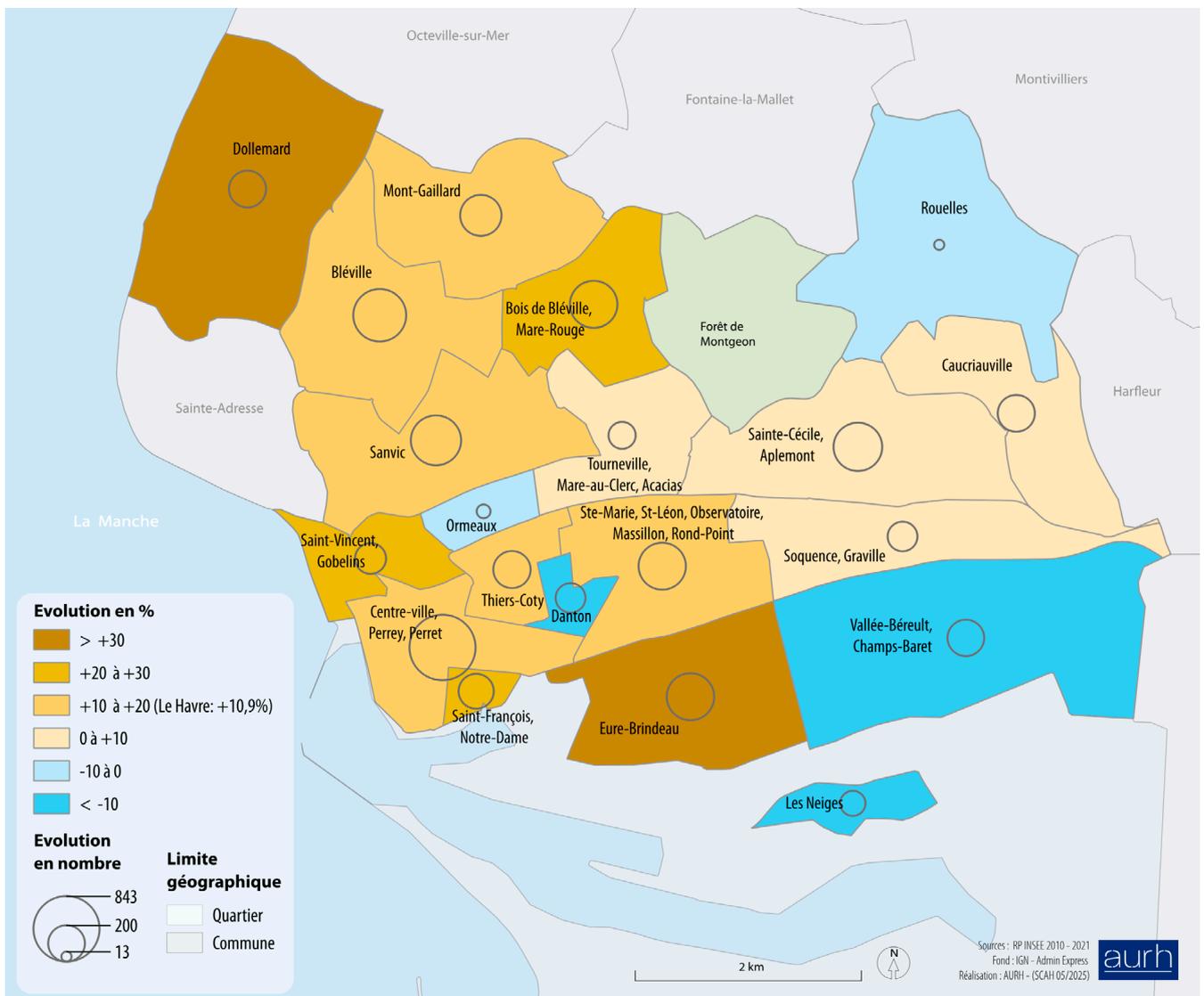
Source : Insee RP, traitement AURH.

ÉVOLUTION DE LA PART DES SENIORS DANS LA POPULATION SELON LA CLASSE D'ÂGE



Source : Insee RP, traitement AURH.

ÉVOLUTION DES PLUS DE 60 ANS DANS LES QUARTIERS DU HAVRE ENTRE 2010 ET 2021

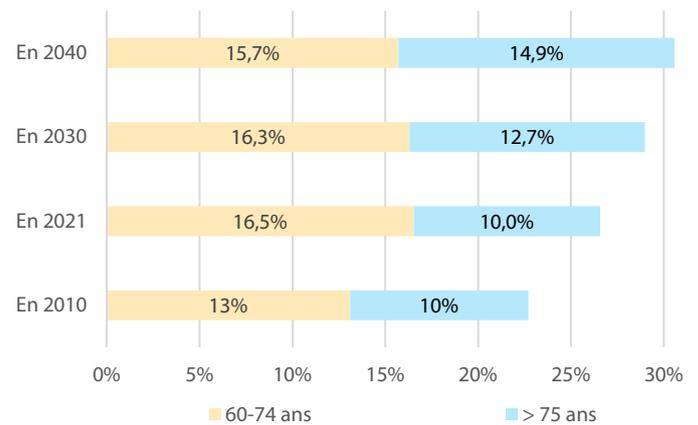


... qui devrait s'amplifier d'ici 2040

Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, l'Insee estime qu'un habitant du Havre sur trois aura plus de 60 ans dès 2030. Plus précisément, la population de toutes les classes d'âge reculerait, à l'exception des plus de 75 ans. Ces derniers progresseraient fortement d'ici 2030 : + 17,7 % par rapport à 2021, soit + 2 940 personnes. Leur nombre continuerait de croître durant la décennie suivante, à un rythme toutefois un peu moins soutenu : + 10,8 % entre 2030 et 2040, soit + 2 110 personnes. La part des plus de 75 ans dans la population passerait ainsi de 10 % en 2021, à 12,7 % en 2030, pour atteindre 14,9 % en 2040.

À l'inverse, les 60-74 ans verraient leur nombre reculer progressivement : - 7,9 % entre 2021 et 2030 (- 2 170 personnes), - 9,2 % entre 2030 et 2040 (- 2 330 personnes). Leur part dans la population resterait relativement stable, avec 15,7 % en 2040.

PART DES SENIORS DANS LA POPULATION DU HAVRE EN 2010 ET 2021 ET ÉVOLUTION PROJÉTÉE À 2040 SELON LE SCÉNARIO CENTRAL



Sources : Insee RP, Omphale, traitement AURH.

POPULATION DU HAVRE EN 2021 ET ÉVOLUTION PROJÉTÉE À L'HORIZON 2040 SELON LE SCÉNARIO CENTRAL

	NB EN 2021	NB EN 2030	NB EN 2040	ÉVOLUTION 2021 - 2030		ÉVOLUTION 2030 - 2040	
				EN %	EN NOMBRE	EN %	EN NOMBRE
60 à 74 ans	27 452	25 280	22 950	-7,9	-2 170	-9,2	-2 330
> 75 ans	16 655	19 600	21 710	+17,7	+2 940	+10,8	+2 110
Total > 60 ans	44 107	44 880	44 660	+1,7	+770	-0,5	-220

Sources : Insee RP, Omphale, traitement AURH.

Projections de population :

L'évolution de la population d'un territoire résulte de trois composantes : les naissances, les décès et les migrations résidentielles. Le modèle Omphale de l'Insee propose une modélisation de ces composantes à partir de l'observation récente des comportements démographiques (hors pandémie de Covid-19). Il fait appel aux populations par sexe et âge au 1^{er} janvier 2018, issues du recensement de la population.

Dans le scénario central, les quotients démographiques locaux évoluent parallèlement au niveau national qui prolonge les dernières tendances de fécondité (1,8 enfant par femme à partir de 2023) et de mortalité. Les quotients de migrations internes sont maintenus constants.

NB : ces projections ne peuvent s'assimiler à des prévisions. Elles illustrent simplement comment la population évoluerait à l'avenir si les hypothèses démographiques étaient vérifiées.

Pour aller plus loin



« Perspectives démographiques à l'horizon 2070 pour l'estuaire de la Seine »,
AURH, 2024
(www.aurh.fr/perspectives-demographiques)

CONDITIONS DE VIE DES SENIORS

Plus de 3 800 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à Domicile

Face à ces constats démographiques, l'un des enjeux majeurs est l'anticipation de la perte d'autonomie d'une population de plus en plus nombreuse. Si une grande partie des personnes âgées conserve un bon état de santé, les risques de dépendance augmentent significativement avec l'âge.

La perte d'autonomie peut être mesurée grâce aux groupes iso-ressources (GIR)⁴ qui déterminent l'accès à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Cette aide financière est destinée aux personnes âgées qui ont des difficultés pour réaliser les tâches de la vie quotidienne. En France métropolitaine, en 2023, 5 % des personnes de 75 à 79 ans sont bénéficiaires de l'APA, 12 % des 80-84 ans, 24 % des 85-89 ans, 43 % des 90-94 ans et jusqu'à 71 % des plus de 95 ans.

Au Havre, l'APAD, qui permet de financer une partie des dépenses nécessaires au maintien à domicile, concerne 3 839 personnes en 2022. Les seniors dont la perte d'autonomie est la plus modérée (GIR4) représentent une majorité des bénéficiaires, dans des proportions proches de celles de la Seine-Maritime. Le nombre de bénéficiaires est en légère baisse sur 1 an, à un rythme un peu plus rapide qu'à l'échelle départementale.

L'isolement des femmes âgées

L'isolement des seniors constitue un autre enjeu lié au vieillissement de la population. Avec l'âge, la part des personnes vivant seules augmente fortement. Au Havre, 35,7 % des personnes de 60 à 74 ans vivent seules et jusqu'à 46,6 % après 75 ans, contre 23,7 % en moyenne toutes classes d'âge confondues. Les taux les plus élevés sont observés au sein des quartiers Centre-ville / Perrey / Perret, Saint-François / Notre Dame, Eure-Brindeau et Danton, où plus d'un habitant sur deux vit seul au-delà de 60 ans.

L'isolement des seniors concerne plus particulièrement les femmes. 42,4 % des femmes havraises vivent seules entre 60 et 74 ans et 58,5 % parmi les plus de 75 ans, contre 25,5 % toutes classes d'âge confondues. Les hommes, en général plus âgés que leur conjointe et ayant une moindre espérance de vie, vivent majoritairement en couple après 60 ans (à l'exception des plus de 90 ans).

La vie en établissement spécialisé (ÉHPAD, maison de retraite) reste marginale avant 80 ans, puis augmentent significativement. La part des Havrais vivant dans ces établissements (« hors logement ordinaire ») est de 4,8 % entre 80 et 94 ans, puis de 11,7 % entre 85 et 89 ans, pour atteindre 25 % après 90 ans. Ces taux sont plus faibles pour les hommes. Ce constat s'explique notamment par leur situation conjugale : plus fréquemment en couple, ils bénéficient du soutien de leur conjointe, en tant qu'aïdant familial.

Par rapport à la moyenne de Normandie et de France métropolitaine, le territoire havrais se distingue par une plus forte présence des seniors vivant seuls et un taux légèrement plus faible de personnes âgées en établissement ; des caractéristiques généralement observées au sein des grands centres urbains.

⁴ Le GIR (groupe iso-ressources) correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée. Il existe six GIR : le GIR 1 est le niveau de perte d'autonomie le plus fort et le GIR 6 le plus faible. Les GIR 1, 2, 3 ou 4 permettent de bénéficier de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE À DOMICILE SELON LE GIR

	LE HAVRE				SEINE-MARITIME	
	2022		2021		2022	2021
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	%	%
GIR1	72	1,9	76	1,9	2,0	2,0
GIR2	619	16,1	689	17,5	18,3	18,6
GIR3	1 005	26,2	1 001	25,4	24,4	24,5
GIR4	2 143	55,8	2 170	55,1	55,4	55,0
Ensemble	3 839	100,0	3 936	100,0	100,0	100,0

Source : Département de La Seine-Maritime - Direction de l'Autonomie-GENESIS.

MODE DE COHABITATION SELON LA CLASSE D'ÂGE EN 2021 (%)

	LE HAVRE			NORMANDIE			FRANCE MÉTROPOLITAINE		
	60 À 74 ANS	75 ANS ET PLUS	TOUTES CLASSES D'ÂGE	60 À 74 ANS	75 ANS ET PLUS	TOUTES CLASSES D'ÂGE	60 À 74 ANS	75 ANS ET PLUS	TOUTES CLASSES D'ÂGE
Seuls	35,7	46,6	23,7	25,7	39,5	17,3	26,1	38,4	17,4
En couple*	57,5	40,9	38,1	68,3	45,8	47,8	66,6	46,0	46,0
Avec un ou des proches	5,5	4,6	36,2	4,8	5,2	32,8	6,1	6,5	34,5
Hors logement ordinaire**	1,3	7,9	1,9	1,2	9,5	2,2	1,2	9,2	2,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

*« En couple » : sans ou avec enfant(s); **« Hors logement ordinaire » : résidence pour personnes âgées, de tourisme, à vocation sociale, pour personnes handicapées.

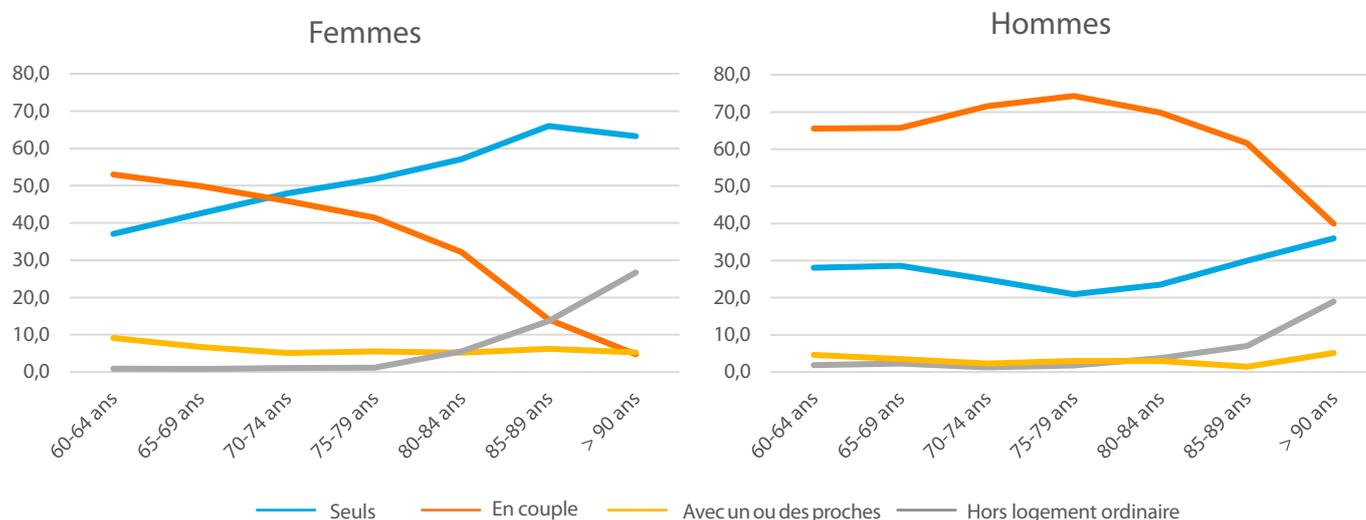
Source : Insee RP, traitement AURH.

PART DES PERSONNES SEULES PARMIS LES MÉNAGES DONT LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE EST ÂGÉE DE PLUS DE 65 ANS EN 2021**60 - 74 ans**42 %
Femmes27 %
Hommes**> 75 ans**59 %
Femmes25 %
Hommes

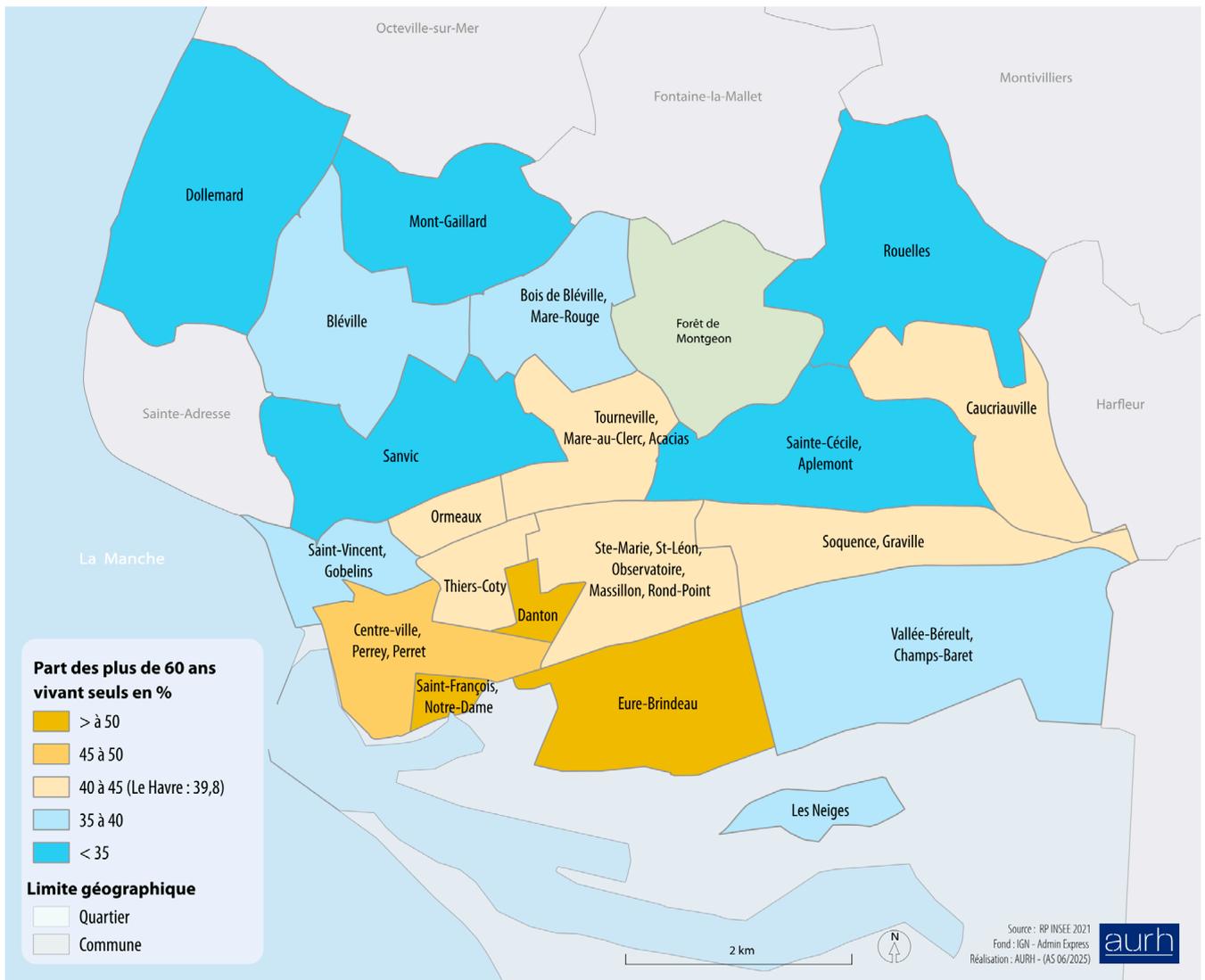
LE HAVRE : MODE DE COHABITATION SELON LA CLASSE D'ÂGE ET LE SEXE EN 2021 (%)

	ENSEMBLE				FEMME				HOMME			
	SEULS	EN COUPLE*	AVEC UN OU DES PROCHES	HORS LOGEMENT ORDINAIRE**	SEULS	EN COUPLE*	AVEC UN OU DES PROCHES	HORS LOGEMENT ORDINAIRE**	SEULS	EN COUPLE*	AVEC UN OU DES PROCHES	HORS LOGEMENT ORDINAIRE**
60-64 ans	33,0	58,7	7,1	1,3	37,1	53,0	9,1	0,9	28,0	65,6	4,6	1,8
65-69 ans	36,4	56,9	5,3	1,4	42,5	49,9	6,7	0,8	28,6	65,7	3,5	2,2
70-74 ans	38,1	56,9	3,9	1,2	48,0	45,9	5,1	1,1	24,9	71,6	2,2	1,3
75-79 ans	39,2	54,9	4,5	1,4	51,8	41,5	5,6	1,2	20,9	74,3	2,9	1,8
80-84 ans	44,1	46,7	4,3	4,8	57,1	32,2	5,2	5,5	23,5	69,8	2,9	3,7
85-89 ans	55,1	28,5	4,8	11,7	66,0	14,1	6,2	13,7	30,0	61,6	1,4	7,0
> 90 ans	57,3	12,5	5,3	25,0	63,3	4,7	5,3	26,7	35,9	39,9	5,1	19,0
60-74 ans	35,7	57,5	5,5	1,3	42,4	49,7	7,0	0,9	27,3	67,4	3,5	1,8
> 75 ans	46,6	40,9	4,6	7,9	58,5	26,3	5,6	9,6	24,7	67,5	2,8	4,9
Toutes classes d'âge	23,7	38,1	36,2	1,9	25,5	36,1	36,5	1,9	21,8	40,3	35,9	2,0

*« En couple » : sans ou avec enfant(s); **« Hors logement ordinaire » : résidence pour personnes âgées, de tourisme, à vocation sociale, pour personnes handicapées.
Source : Insee RP, traitement AURH.



PART DES PLUS DE 60 ANS VIVANT SEULS DANS LES QUARTIERS DU HAVRE EN 2021



Un niveau de vie en baisse après 75 ans

Les seniors disposent traditionnellement d'un niveau de vie⁵ plus élevé que l'ensemble de la population. Au Havre, le revenu médian des ménages dont la personne de référence est âgée de 60 à 74 ans s'élève à 22 110 € par an en 2021, soit 9% de plus que pour l'ensemble des Havrais (20 180 €).

Le niveau de vie des plus de 75 ans est quant à lui un peu plus bas, avec 21 330 €, même s'il reste supérieur à la moyenne toutes classes d'âge confondues (+ 5 %). Ces chiffres s'expliquent par la forte présence des femmes parmi les plus âgés, lesquelles disposent généralement de pensions et de retraites inférieures à celles des hommes, en raison de carrières professionnelles plus souvent incomplètes et moins rémunératrices.⁶

Le niveau de vie médian des seniors havrais reste par ailleurs relativement bas au regard des niveaux observés en moyenne régionale et nationale : entre 8 % et 10 % de moins pour les 60-74 ans, et entre 3 % et 7 % de moins pour les plus de 75 ans.

Si le niveau de vie augmente avec l'âge, ce constat ne doit pas masquer les importantes disparités qui existent au sein de la population senior. Parmi les ménages havrais de 60-74 ans, les 10 % les plus modestes ont un niveau de vie bien inférieur au revenu médian, avec 12 330 €, soit 1 028 € par mois (contre 1 843 € pour le revenu médian). Pour les plus de 75 ans, le niveau de revenu est un peu plus élevé, avec 13 710 €, soit 1 143 € par mois. Les ménages seniors modestes du Havre enregistrent par ailleurs un niveau de vie globalement en deçà des moyennes régionale et nationale.

Les écarts de revenus entre les ménages seniors havrais sont quant à eux relativement modérés par rapport aux échelles géographiques de comparaison. Le niveau de vie des 10 % les plus aisés est 3,1 fois supérieur à celui des 10 % les plus modestes pour les 60-74 ans et 2,5 fois pour les plus de 75 ans, soit des niveaux proches ou inférieurs à la moyenne régionale et nationale.

REVENUS DISPONIBLES PAR UNITÉ DE CONSOMMATION SELON L'ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE DU MÉNAGE EN 2021

		REVENUS EN €			RAPPORT INTERDÉCILE (9 ^e /1 ^{er})
		1 ^{er} DÉCILE	MÉDIANE	9 ^e DÉCILE	
60 - 74 ans	Le Havre	12 330	22 110	37 650	3,1
	Normandie	13 850	23 790	39 970	2,9
	France métropolitaine	13 280	24 340	43 690	3,3
> 75 ans	Le Havre	13 710	21 330	34 580	2,5
	Normandie	14 020	21 980	35 950	2,6
	France métropolitaine	13 550	22 740	39 350	2,9
Toutes classes d'âge	Le Havre	10 540	20 180	35 550	3,4
	Normandie	12 570	22 480	37 170	3,0
	France métropolitaine	12 080	23 080	41 230	3,4

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi.

⁵ Le niveau de vie correspond au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) du ménage (1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans). Le revenu disponible est composé des revenus d'activité, des revenus du patrimoine, des transferts en provenance d'autres ménages et des prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage) nets des impôts directs.

⁶ Jorick Guillaneuf, Sébastien Picard, Arnaud Rousset « Après 75 ans, des niveaux de vie moins élevés mais un taux de pauvreté inférieur à la moyenne de la population », *Insee Première*, n° 1940, Mars 2023.

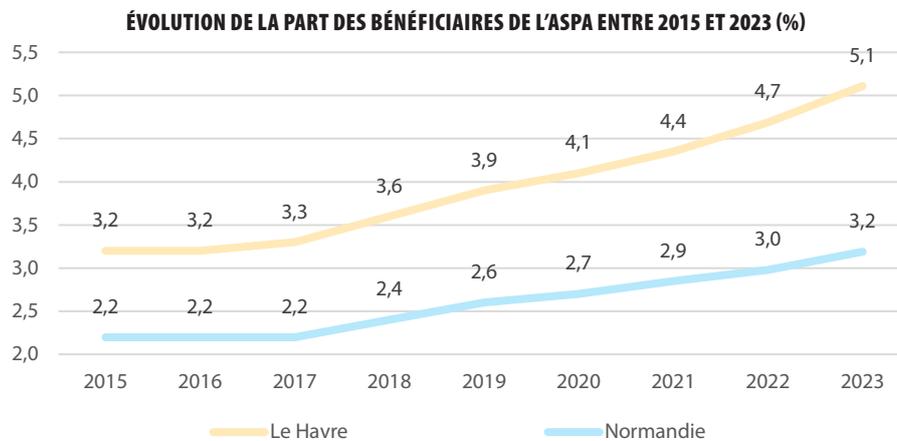
Un taux de pauvreté qui reste élevé chez les 60-74 ans

Grâce aux mécanismes de redistribution, les ménages seniors sont moins exposés à la pauvreté monétaire. Si le niveau de revenu baisse généralement au passage à la retraite, plusieurs prestations sociales permettent de compléter leurs ressources. Parmi ces prestations, on retrouve celles liées au logement, avec les allocations logement, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH).

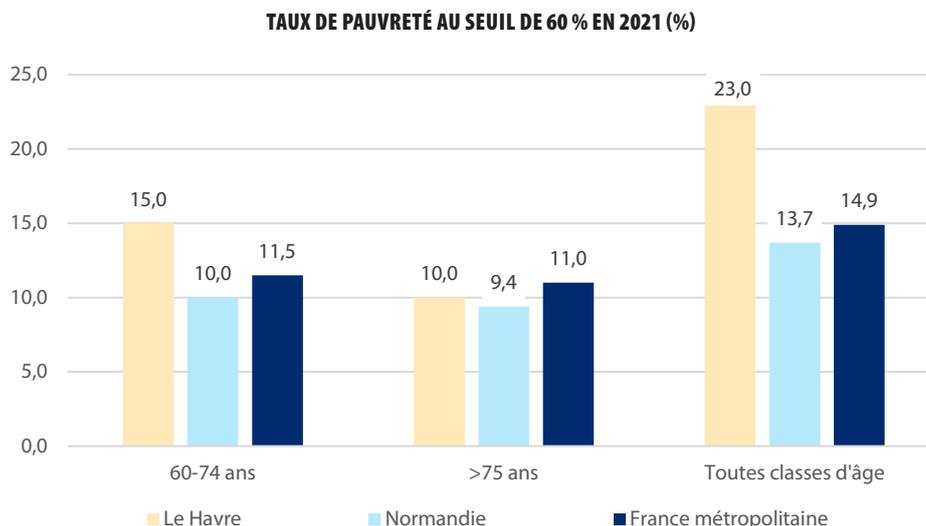
Par ailleurs, les ménages les plus modestes perçoivent l'Allocation de Solidarité des Personnes Âgées (ASPA). Au Havre, 1 877 seniors perçoivent l'ASPA en 2023. La part des bénéficiaires s'établit à 5,1 %, soit un niveau supérieur à la moyenne

régionale (3,2 %). Ce taux est de surcroît en progression depuis 2018, à un rythme un peu plus soutenu qu'en Normandie.

Le cumul des prestations logement et de l'ASPA permet à une grande partie des ménages seniors de disposer d'un niveau de revenu supérieur au seuil de pauvreté (c'est-à-dire à 60 % du niveau de vie médian français). Ainsi, en 2021, 15 % des ménages havrais de 60 à 74 ans ont un niveau de revenu inférieur au seuil de pauvreté, 10 % parmi les plus de 75 ans, contre 23 % pour l'ensemble des ménages. Le taux de pauvreté des Havrais de 60 à 74 ans reste toutefois élevé au regard des moyennes régionale et nationale. Les ménages havrais de plus de 75 ans enregistrent quant à eux des taux proches des échelles géographiques de comparaison.



Sources : CNAV - SNSP - Données du Régime Général.



Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi.

HABITAT DES SENIORS

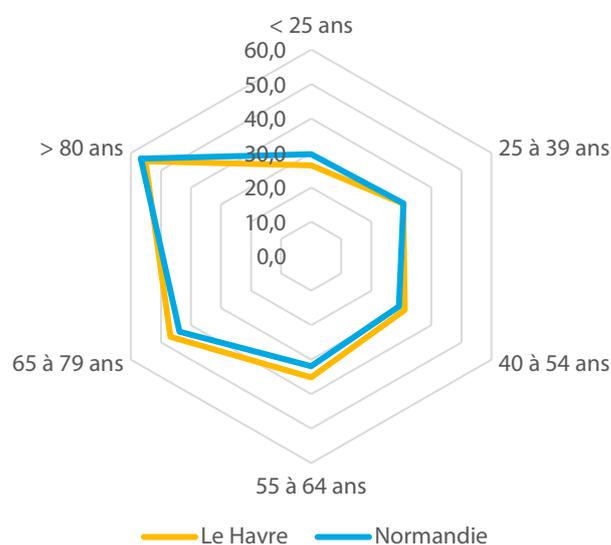
Deux tiers des seniors havrais vivent en appartement

En 2021, 95,5 % des Havrais de plus de 65 ans vivent à domicile, dans des proportions proches de la moyenne régionale. Ce taux ne baisse significativement qu'à partir de 85 ans (88,3 % entre 85 et 89 ans et 75 % au-delà de 90 ans), traduisant le besoin de s'orienter vers un logement plus adapté à leurs besoins.

Le Havre compte 23 682 résidences principales occupées par des ménages dont la personne de référence est âgée de plus de 65 ans. Deux tiers d'entre eux vivent en appartement, soit un taux légèrement inférieur à la moyenne du Havre (70,6 %). Ce taux dépasse les 80 % dans les quartiers centraux ainsi qu'à Caucriauville et au sein du quartier Eure-Brindeau, où l'offre en appartements est plus abondante.

Si la mobilité résidentielle diminue avec l'âge, les ménages seniors vivant en appartement sont plus mobiles (43,8 % vivent dans leur logement depuis plus de 20 ans, contre 78,2 % pour ceux en maison). Lorsqu'ils vivent en appartement, la probabilité de disposer d'un ascenseur dans l'immeuble augmente significativement avec l'âge. Ce taux passe de 35,2 % entre 55 et 64 ans, à 46,7 % entre 65 et 79 ans et jusqu'à 55,2 % après 80 ans. Cette évolution témoigne vraisemblablement d'une mobilité résidentielle d'une partie des personnes âgées, en quête d'un habitat plus adapté à leur situation.

PART DES APPARTEMENTS AVEC ASCENSEUR SELON LA CLASSE D'ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE DU MÉNAGE EN 2021 (%)



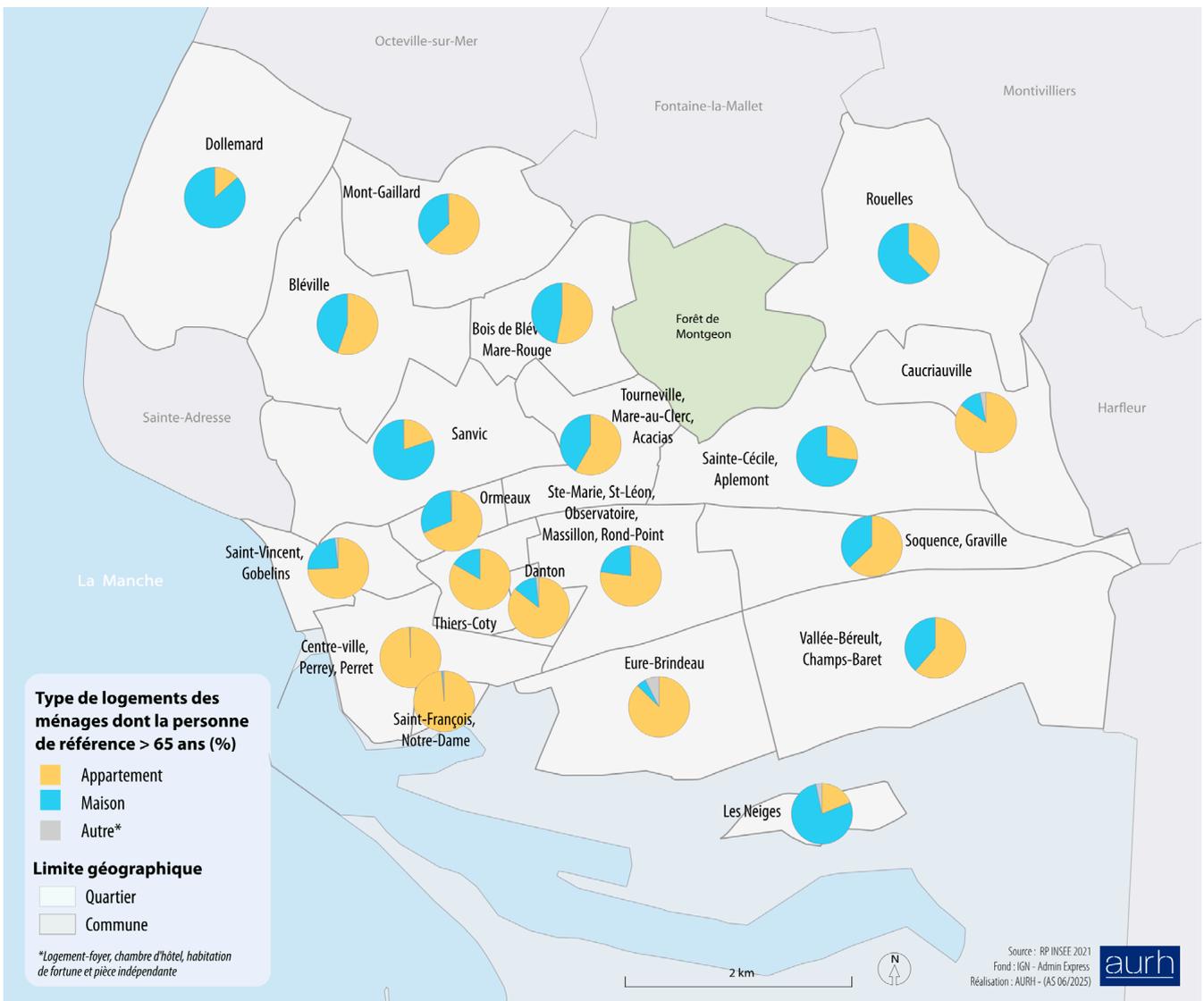
Source : Insee RP, traitement AURH.

TYPOLOGIE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON L'ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE DU MÉNAGE EN 2021 (%)

	LE HAVRE			NORMANDIE		
	65 à 79 ANS	> 80 ANS	TOUTES CLASSES D'ÂGE	65 à 79 ANS	> 80 ANS	TOUTES CLASSE D'ÂGE
Maison	33,3	32,3	28,4	75,4	71,0	67,7
Appartement	66,0	66,6	70,6	23,9	27,2	31,5
Autre*	0,6	1,1	1,0	0,7	1,8	0,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

*Logement-foyer, chambre d'hôtel, habitation de fortune et pièce indépendante.
Source : Insee RP, traitement AURH.

TYPE DE RÉSIDENCES PRINCIPALES DES MÉNAGES SENIORS HAVRAIS EN 2021



Des seniors plus souvent locataires, notamment du parc social

À l'image des tendances généralement observées dans les grands centres urbains, les ménages havrais sont beaucoup plus fréquemment locataires. Si l'accès à la propriété augmente avec l'âge, plus de 4 ménages seniors havrais sur 10 restent locataires : 47,6 % entre 65 et 79 ans et 43,5 % après 80 ans, contre environ 27 % en Normandie.

Plus d'un quart des ménages seniors du Havre est locataire du parc social, soit un taux nettement supérieur à la moyenne régionale. Ce résultat s'explique par l'importante offre de logements sociaux au sein de la commune. Toutes classes d'âge confondues, Le Havre affiche l'un des taux les plus élevés de locataires du parc social parmi les villes de plus de 130 000 habitants (31,6 %, contre 18,5 % en moyenne).

Les ménages seniors havrais sont également plus souvent locataires du parc privé. À l'inverse, seul un peu plus d'un sur deux est propriétaire de sa résidence principale, contre plus de 7 sur 10 en Normandie.

À l'échelle des quartiers, en cohérence avec l'offre de logements, les seniors sont plus souvent locataires du parc privé dans les quartiers centraux, tandis que les locataires du parc social sont très fortement représentés dans les quartiers Tourneville / Mare-au-Clerc / Acacias, Vallée-Béreult / Champs-Baret et Caucriauville (entre 50,4 % et 68,5 %). Les ménages seniors propriétaires sont quant à eux fortement représentés dans les quartiers de Rouelles, Saint-Vincent / Gobelins, Sainte-Cécile / Aplemont, Les Neiges, Sanvic, Ormeaux et Dollemard (entre 62,4 % et 90 %).

STATUT D'OCCUPATION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON L'ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE DU MÉNAGE EN 2021 (%)

	LE HAVRE			NORMANDIE		
	65 À 79 ANS	> 80 ANS	TOUTES CLASSES D'ÂGE	65 À 79 ANS	> 80 ANS	TOUTES CLASSES D'ÂGE
Propriétaire	52,1	55,7	39,0	72,0	70,9	58,6
Locataire	47,6	43,5	59,8	27,2	27,9	39,9
dont parc privé	18,0	18,5	28,1	12,6	14,4	22,0
dont parc social	29,5	25,0	31,6	14,6	13,5	17,9
Logé gratuitement	0,4	0,7	1,3	0,8	1,2	1,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee RP, traitement AURH

STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT DES MÉNAGES DONT LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE EST ÂGÉE DE PLUS DE 65 ANS EN 2021



Locataires du parc privé

18 %
Le Havre

13 %
Normandie

Locataires du parc social

28 %
Le Havre

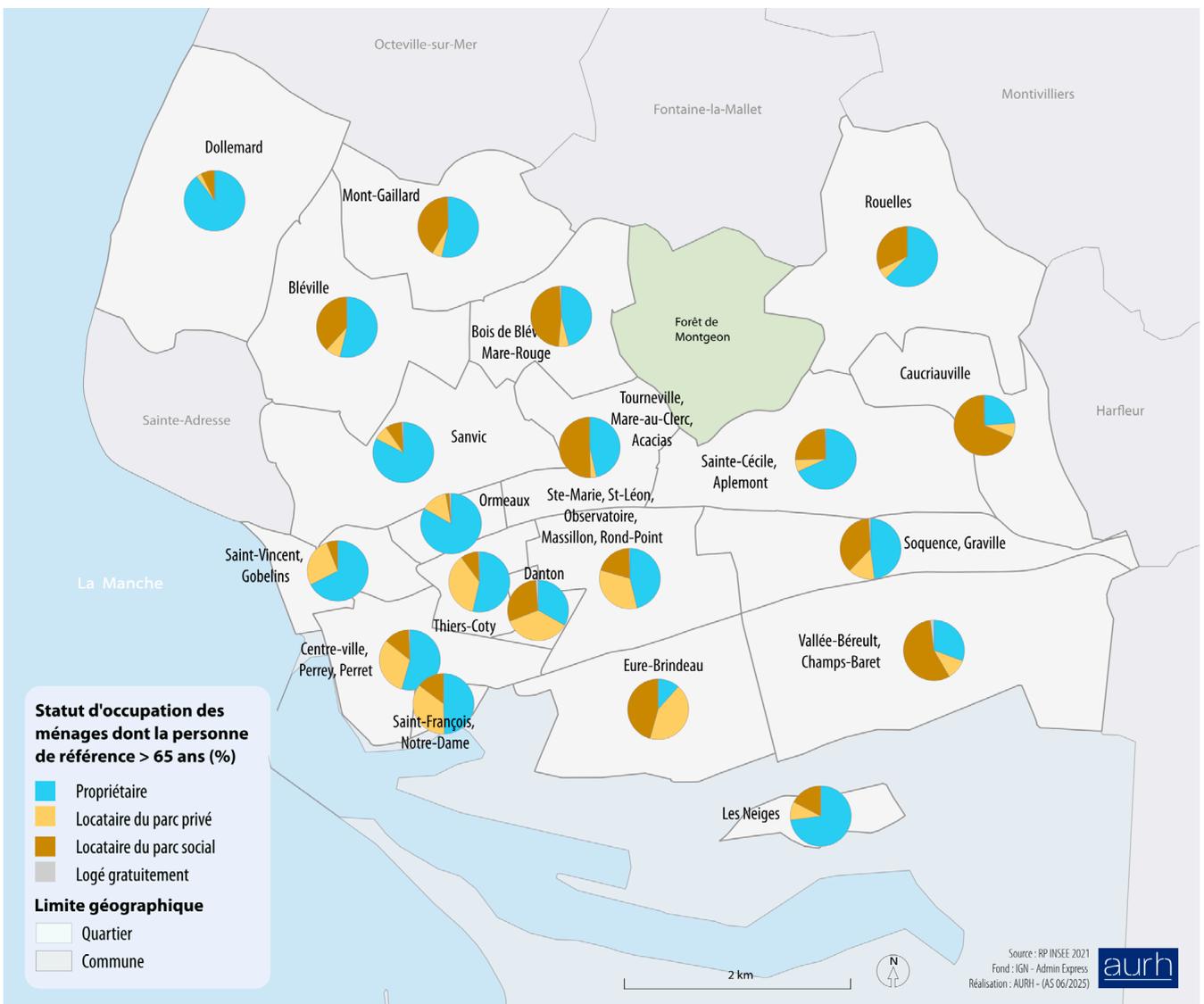
14 %
Normandie

Propriétaires

53 %
Le Havre

72 %
Normandie

STATUT D'OCCUPATION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES DES MÉNAGES SENIORS HAVRAIS EN 2021



Une surreprésentation des plus de 80 ans dans les logements d'après-guerre

Les ménages les plus âgés occupent des logements plus anciens, les exposant potentiellement à de plus importantes dépenses énergétiques et d'entretien. Au Havre, plus de 4 logements sur 10 ont été construits entre 1946 et 1970, en lien avec l'histoire de la ville. Les ménages les plus âgés y sont davantage représentés : 52,6 % des ménages dont la personne de référence a plus de 80 ans, contre 44,5 % entre 65 et 79 ans et 42,2 % en moyenne communale.

Les logements construits avant 1946 abritent près d'un sixième des ménages seniors du Havre, soit un taux équivalent à la moyenne communale. Ce taux est toutefois nettement plus élevé dans les quartiers de Danton et Sanvic, où plus de 40 % des ménages seniors occupent un logement construit avant la seconde guerre mondiale.

Favoriser la mobilité dans la ville

La mobilité des seniors est l'un des enjeux du vieillissement de la population. Celle-ci présente des caractéristiques propres : ils se déplacent moins que les autres classes d'âge, leur motif de déplacement est plus souvent lié aux achats du quotidien, ils recourent davantage à la marche à pied et peu aux transports en commun. La disponibilité de différents services et équipements de proximité autour du domicile peut donc contribuer à favoriser la mobilité des personnes âgées.

Au Havre, dans un périmètre de 300 mètres à pied :

- 】 53 % des seniors ont accès à un niveau élémentaire de services⁷ et à au moins un arrêt de transports en commun ;
- 】 41 % ont accès à au moins un arrêt de transports en commun, mais pas à un niveau élémentaire de services ;
- 】 6 % n'ont accès ni à l'un, ni à l'autre.

PÉRIODE DE CONSTRUCTION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON L'ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE DU MÉNAGE EN 2021 (%)

	LE HAVRE			NORMANDIE		
	65 à 79 ANS	> 80 ANS	TOUTES CLASSES D'ÂGE	65 à 79 ANS	> 80 ANS	TOUTES CLASSES D'ÂGE
Avant 1946	15,9	15,8	15,8	24,2	27,6	21,8
De 1946 à 1970	44,5	52,6	42,2	20,2	29,3	21,5
De 1971 à 1990	28,0	21,3	24,4	38,2	29,2	28,3
De 1991 à 2005	6,7	5,7	9,1	9,5	8,1	13,7
De 2006 à 2023*	4,9	4,6	8,5	7,8	5,8	14,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Résultats partiels à partir de 2019.
Source : Insee RP, traitement AURH.

Pour aller plus loin

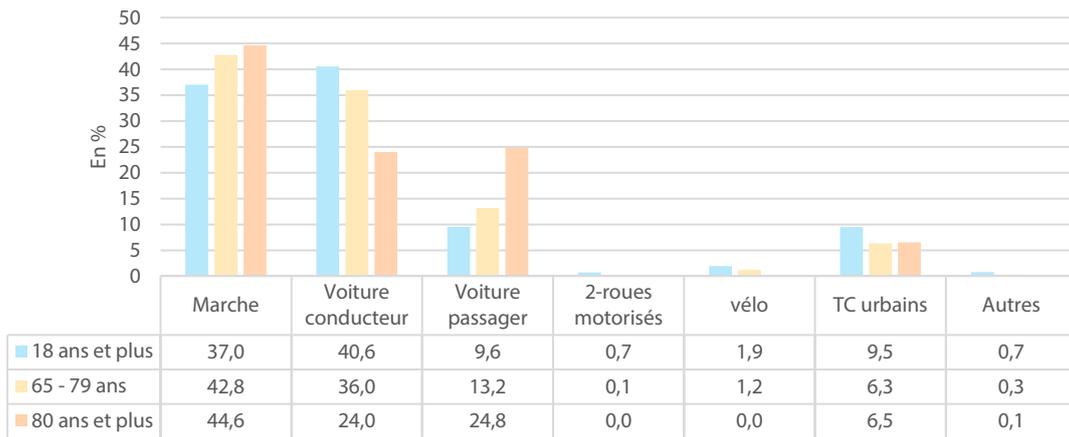


« Vieillir au sein de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole », AURH, mars 2022 (www.aurh.fr/vieillessement).

« La mobilité des seniors dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole », AURH, septembre 2022 (www.aurh.fr/mobilite-seniors).

⁷ Au moins un commerce alimentaire et un équipement ou professionnel de santé et un équipement de sports ou loisirs ou espaces verts.

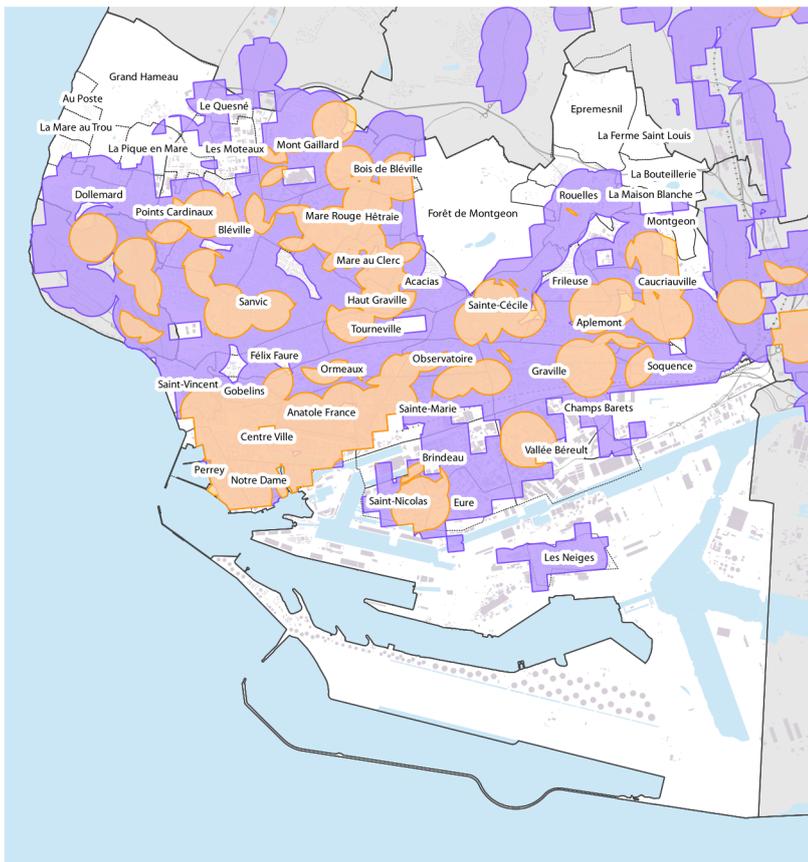
LE HAVRE : RÉPARTITION MODALE DES DÉPLACEMENTS DES HABITANTS SELON L'ÂGE EN 2018



■ 18 ans et plus ■ 65 - 79 ans ■ 80 ans et plus

Source : EDGT 2018.

PÔLES DE PROXIMITÉ FAVORABLES AU VIEILLISSEMENT

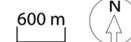


Zones de proximité à 300 m des services et équipements

- Au moins un commerce alimentaire et un équipement de santé et un équipement de sports et loisirs
- Au moins un arrêt de transports en commun (fréquence < ou = à 1 heure)

Limites administratives

- CU Le Havre Seine Métropole
- Commune
- Zone d'habitation



Source : Insee BPE 2020, Insee RP 2015, IGN RGE BD Topo V3 2020, OSM
 © les contributeurs d'OpenStreetMap, Atou' mod 2021, enquête AURH
 Fond : IGN RGE BD Topo V3 2020, Insee RP carroyage 2015
 Réalisation : AURH - (AS/JFM/VT 01/2022)

Un environnement adapté pour favoriser l'activité physique

La lutte contre la sédentarité est un enjeu majeur de santé publique. L'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation (ANSES) estime que 95 % de la population française adulte est exposée à un risque de détérioration de sa santé par manque d'exercice physique.⁸

Une activité physique quotidienne offre pourtant de nombreux bénéfices. Sur le plan individuel, elle permet de prévenir des pathologies chroniques et de réduire les risques cardiovasculaires. Elle contribue également au traitement des maladies de longue durée et favorise la santé mentale. Sur le plan collectif, son renforcement est vecteur de liens sociaux et entraîne une réduction des coûts socio-économiques assumés par l'ensemble de la société. Il est ainsi estimé que chaque kilomètre parcouru à vélo équivaut à environ un euro de dépense de santé publique évité.⁹

Afin d'inciter à la pratique d'activités sportives, ludiques ou récréatives, les collectivités peuvent repenser l'aménagement de leur espace. Au-delà des seuls équipements sportifs, il s'agit de faire de l'ensemble du territoire un terrain propice à une activité physique quotidienne, la plus diverse et inclusive possible. Dans cette optique, l'AURH a identifié les polarités et axes qui permettent d'esquisser une trame potentielle des espaces publics favorables au développement d'une activité physique du quotidien. Une trame active a été réalisée pour les seniors en s'adaptant aux spécificités de ce public.

Pour aller plus loin



« La trame active du Havre », AURH, juillet 2024
(www.aurh.fr/trame-active).

MÉTHODOLOGIE

La trame active a été construite en croisant plusieurs jeux de données (parcs et jardins, équipements scolaires, universitaires, culturels et sportifs, commerces de proximité, voies piétonnes et cyclables, places et esplanades, points de vue, mobilier urbain...). Leur analyse a permis d'identifier les centralités génératrices d'activité physique et de flux ainsi que les corridors structurants connectant ces dernières. Elle a également permis de qualifier le niveau d'aménités des espaces publics. La trame a ensuite été corrigée et enrichie par les experts thématiques de l'AURH, en concertation avec les acteurs du territoire (Ville du Havre, Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, HAROPA PORT Le Havre).

⁸ « Manque d'activité physique et excès de sédentarité : une priorité de santé publique », ANSES, 15/02/2022.

⁹ « Le vélo, un médicament efficace et économique », Le Monde, 23/02/2024.

ÉTAT DES LIEUX DE L'OFFRE DE LOGEMENTS SPÉCIALISÉS

Lorsque le maintien à domicile n'est plus possible ou souhaité, les seniors se tournent vers d'autres formes de résidence. Différents types de logements existent selon le degré de perte d'autonomie, le niveau de services ou encore le cadre de vie recherché. Cette partie dresse l'état des lieux de l'offre de logements du Havre à destination des personnes âgées.

Les hébergements médicalisés

Les ÉHPAD

Les ÉHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) sont des maisons de retraite médicalisées. Ils peuvent être de statut public, associatif ou privé. Ils s'adressent à des personnes de plus de 60 ans qui ont besoin d'aide et de soins au quotidien. L'ensemble de l'intendance quotidienne est prise en charge : restauration, animations, accompagnement de la perte d'autonomie, soins médicaux et paramédicaux. Ces établissements sont notamment en mesure d'accueillir les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Au Havre, il existe 13 ÉHPAD pour un total de 1 395 places en 2025. Les établissements « Les Escapes » regroupent 6 ÉHPAD publics de la Ville du Havre, pour une capacité d'accueil de 664 lits. On notera que le taux de couverture de cette offre d'hébergement, c'est-à-dire le nombre de places rapporté à la population de plus de 75 ans, est un peu plus faible au Havre qu'en moyenne régionale : 8,3 %, contre 9,8 % en Normandie.

Les Unités de Soins de Longue Durée

Les USLD (Unités de Soins de Longue Durée) sont des structures d'hébergement et de soins accueillant des personnes dont l'état nécessite une surveillance médicale constante, impliquant des moyens médicaux plus importants que dans les ÉHPAD. Elles accueillent majoritairement des personnes âgées de plus de 60 ans et sont généralement adossées à un établissement hospitalier. Comme dans un ÉHPAD, l'accompagnement proposé est global : l'établissement s'occupe de la vie quotidienne et de la coordination des soins.

Au Havre, l'USLD « Les Terrasses de Flaubert », rattaché au Groupe Hospitalier du Havre, dispose de 154 lits en chambres individuelles. La résidence possède 2 Unités d'Hébergement Renforcé (UHR) accueillant des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.¹⁰

**CAPACITÉ D'ACCUEIL
DES HÉBERGEMENTS MÉDICALISÉS
AU HAVRE
EN 2025**



ÉHPAD

13

1 395 places



USLD

1

154 lits

¹⁰ <https://www.ch-havre.fr/notre-offre-de-soins/service/unite-de-soins-longue-duree-usld/>.

ÉTAT DES LIEUX DE L'OFFRE D'HÉBERGEMENTS MÉDICALISÉS POUR PERSONNES ÂGÉES DU HAVRE

CATÉGORIE	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	GESTION	STATUT	CAPACITÉ	TARIF HÉBERGEMENT / JOUR (€)
ÉHPAD	Les Escales - Les Iris	Ville du Havre	Public	56 places	67,76
	Les Escales - Guillaume le Conquérant			94 places	
	Les Escales - La Transat			120 places	
	Les Escales - Sanvic			120 places	
	Les Escales - Les Colibris			122 places	
	Les Escales - Desaint Jean			152 places	
	Ma Maison	Les Petites Sœurs des Pauvres	Associatif	64 places	nc
	Le Bois de Bléville	Groupe SOS		90 places	70,17
	Saint-Just	Mutualité Française		95 places	62,56
	La Mare au Clerc	Croix Rouge Française		124 places	70,26
	Villa Saint-Nicolas	Colisée		109 places	99 à 110
	Korian Porte Océane	Korian	Privé	123 places	109,5 à 137
	Les Jardins d'Élodie	Domusvi		126 places	108,5 à 132,5
USLD	Les Terrasses de Flaubert	Groupe Hospitalier du Havre	Public	154 lits	67,19

Sources : FINESS 2025, CLIC territoire havrais 2024.

Les logements en résidence

Les résidences services

Les résidences services accueillent des personnes de plus de 60 ans, autonomes, valides ou semi-valides. Elles proposent des appartements adaptés et indépendants ainsi que différents services. Elles sont gérées par des structures privées commerciales ou associatives et n'ont pas de vocation sociale, contrairement aux résidences autonomie. En moyenne, ces structures comptent parmi les modes de logement pour seniors les plus onéreux.

Les occupants peuvent être locataires ou propriétaires. Ce statut leur permet d'installer leurs propres meubles, voire de réaliser des travaux d'adaptation de leur logement. Les résidences services sont sécurisées (service d'accueil permanent, conciergerie, interphones, etc.), équipées pour leur clientèle senior (ascenseurs, appartements aménagés, etc.), et comportent des lieux de vie et de convivialité (restaurant, salon, bibliothèque, médiathèque ou encore espace de remise en forme). Elles proposent également des services « à la carte » (blanchisserie, ménage, entretien, pension complète).

Au Havre, on compte 3 résidences services pour un total de 258 logements.

Les résidences autonomie

Les résidences autonomie (ex logements-foyers) sont des établissements médico-sociaux qui accueillent des personnes de plus de 65 ans, autonomes ou relativement autonomes. Leur statut juridique est majoritairement public ou associatif à but non lucratif. Les résidences autonomie ont une vocation sociale et leur coût y est modéré.

Leur fonctionnement est encadré par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et les dispositions du Code de la construction et de l'habitation. Le Conseil départemental délivre l'autorisation de fonctionnement et vérifie la qualité des prestations. Dans ce cadre, certaines prestations sont obligatoirement proposées aux résidents : accès à un logement privatif et à des espaces collectifs, gestion administrative de l'ensemble du séjour, actions de prévention de la perte d'autonomie, animations, restauration, blanchisserie, accès aux moyens de communication, dispositifs de sécurité. En complément, d'autres services peuvent être proposés (coiffeur...).

Au Havre, il existe 6 résidences autonomie, pour une capacité totale de 384 places. Le taux de couverture de cette offre d'hébergement est un peu plus faible au Havre qu'en moyenne régionale : 2,3 places pour 100 habitants de plus de 75 ans, contre 3,5 en Normandie.

Les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées

Les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées (ÉHPA) sont des établissements médico-sociaux qui accueillent des personnes de 60 ans et plus, autonomes ou semi-valides. Le nombre de personnes âgées dépendantes pouvant y être hébergées est limité : moins de 15 % de résidents en GIR 1 à 3 et moins de 10 % en GIR ¹¹ 1 à 2. Dès lors, ces établissements ne signent pas de « contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens » avec le Conseil départemental et l'Agence Régionale de Santé.

Les ÉHPA classiques n'ont pas de liste de prestations obligatoires, à la différence des résidences autonomie. Les ÉHPA proposent un hébergement au sein de chambres individuelles ou d'appartements, ainsi que des espaces collectifs. Divers services du quotidien sont proposés : blanchisserie, restauration, entretien des locaux, surveillance et assistance, activités...

Au Havre, l'ÉHPA « La Visitation » compte 47 places.

¹¹ Groupes iso-ressources, voir définition p14.

ETAT DES LIEUX DE L'OFFRE DE RÉSIDENCES NON MÉDICALISÉES POUR PERSONNES ÂGÉES DU HAVRE

CATÉGORIE	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	GESTION	STATUT	CAPACITÉ	TARIF MENSUEL
Résidence services	Les Jardins d'Arcadie - François 1 ^{er}	Les Jardins d'Arcadie Exploitation	Privé	79 logements	T1 : à partir de 998 € / T1 bis à partir de 1 382 € / T2 : 1 713 €
	Les Jardins d'Arcadie - René Coty	Les Jardins d'Arcadie Exploitation		89 logements	Studio et T1 bis à partir de 1 006 € / T2 : à partir de 1 464 € / T3 : à partir de 2 189 €
	La Girandière	RESIDE Études Seniors		90 logements	T1 : de 1 535 € à 1 791 € / T2 : de 2 318 € à 2 918 € / T3 : de 2 552 € à 2 686 €
Résidence autonomie	Ma Maison	Petites Sœurs des Pauvres	Privé non lucratif	17 places	À partir de 592 €
	Massillon	CCAS du Havre	Public	58 places	F1 bis : 536 € / F2 : 709 € / F3 PMR : 752 €
	Irène Joliot Curie	CCAS du Havre		65 places	F1 bis : 680 € / F2 duplex / F2 PMR : 752 € / F3 PMR : 818 €
	Bretagne	CCAS du Havre		72 places	F1 bis : 496 € / F2 : 718 €
	Montgeon	CCAS du Havre		72 places	F1 bis : 453 € / F2 : 572 € / F2 PMR : 572 €
	Lamartine	ARPAVIE		Associatif	100 places
ÉHPA	La Visitation	Espoir du 4 ^e âge		Associatif	47 places

Sources : FINESS 2025, CLIC territoire havrais 2024, recherches AURH.

D'ici 2050, d'importants besoins de places en établissements spécialisés

L'évolution du nombre de places en structures d'accueil spécialisées est une des préoccupations majeures liées au vieillissement de la population et à l'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes. En France, en 2050, 4 millions de personnes de plus de 60 ans seront en perte d'autonomie.¹² Ils seront 70 400 à l'échelle de la Seine-Maritime (contre 50 050 en 2019). 15 500 d'entre eux seront en situation de dépendance sévère (GIR 1 et 2), soit une proportion un peu moins importante qu'à l'échelle nationale (respectivement 22 % et 23 %).

Afin d'estimer les besoins d'accueil en institution, la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) propose des projections de population dans les trois principaux lieux de vie des seniors, que sont le domicile, la résidence autonomie et l'ÉHPAD. L'un des scénarios proposés se base sur l'hypothèse que la proportion de résidents en ÉHPAD et en résidence autonomie resterait inchangée. En Seine-Maritime, le besoin d'ouverture de places en ÉHPAD d'ici 2050 serait alors très important, avec une hausse de 41 % (+ 1 780 places entre 2019 et 2030 et + 2 770 places entre 2030 et 2050), à un rythme toutefois moins rapide qu'en France (+ 52 %). Les résidences autonomie enregistreraient une augmentation de 63 % (+ 1 085 places entre 2019 et 2030 et + 1 080 entre 2030 et 2050), qui se révélerait également moins rapide qu'à l'échelle nationale (+ 74 %).

¹² Albane Miron de l'Espinay et Delphine Roy, « Perte d'autonomie : à pratiques inchangées, 108 000 seniors de plus seraient attendus en Éhpad d'ici à 2030 », DRESS, *Études & Résultats*, n°1172, décembre 2020.

Les logements ordinaires

L'habitat inclusif

L'habitat inclusif est une solution adaptée pour les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées qui souhaitent vivre chez elles sans être seules. Il constitue une alternative à la vie à domicile et à la vie en établissement. Les habitants y vivent dans des espaces privatifs, tout en partageant des espaces communs et un projet de vie sociale. Les caractéristiques de l'habitat inclusif ont été définies par la loi pour l'évolution du logement, de l'aménagement et de la transition numérique, dite loi ELAN, du 23 novembre 2018 et précisées dans un arrêté et un décret parus le 24 juin 2019.

Les habitants peuvent être locataires, co-locataires ou propriétaires. Ils sont souvent peu nombreux : entre 5 et 10 habitants en moyenne. Ce lieu de vie peut être indépendant ou intégré à un ensemble immobilier. Il doit être situé près des transports, des commerces et des services. Il peut appartenir au parc privé ou au parc social.

Au Havre, dans le quartier de Caucriauville, un nouvel habitat inclusif a vu le jour en octobre 2024, à l'initiative de la Ligue Havraise et de l'association Vivre et Devenir avec une convention passée avec le bailleur LOGEO Seine. Il comprend 9 logements, du T3 au T5.

L'habitat intergénérationnel

L'habitat intergénérationnel désigne un ensemble de logements conçu pour accueillir différentes générations (étudiants, familles, personnes âgées) qui ne partagent pas le même toit mais vivent dans un même ensemble résidentiel. Ce sont en général des bailleurs sociaux en partenariat avec des associations ou des investisseurs privés qui initient ce type de projets.

Au Havre, on recense 4 résidences intergénérationnelles, pour un total de 201 logements :

- 】 Deux résidences portées par le bailleur social Alcéane : « Hébégéras - Cocoon'Agés » (62 logements) et « Le Blason Les Maisons de Marianne » (121 logements),
- 】 La Maison Intergénérationnelle « François Villon Habitat & Humanisme » de l'association Habitat et Humanisme Seine-Maritime (8 logements),
- 】 La résidence séniors « Massillon » (10 logements).

De plus, depuis 2012, l'association Partageons un Havre propose la mise en relation entre les étudiants et un accueillant senior disposant d'une chambre au sein de son domicile.

LE HAVRE : OFFRE DE LOGEMENTS À DESTINATION DES PERSONNES ÂGÉES



**Enquête auprès
des seniors havrais**

2.

LE PROFIL DES RÉPONDANTS

Afin de mieux connaître les attentes des seniors havrais en matière d'habitat, une enquête a été menée au printemps 2025 auprès de la population de plus de 60 ans résidant au Havre, en logement ordinaire (hors ÉHPAD, résidences autonomie...). Au total, 887 personnes ont répondu à l'enquête. La représentativité de l'échantillon a été assurée grâce à la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, de classe d'âge (60-74 ans et 75 ans et plus) et de statut d'occupation du logement (propriétaire, locataire du parc social, locataire du parc privé).

Lorsqu'on observe le profil des enquêtés, on note une plus forte présence des personnes seules (52 %) qu'en moyenne parmi l'ensemble des seniors havrais (41 %), ce qui peut exercer une influence sur les réponses. On constate également un taux de réponse plus important dans les quartiers centraux (Centre-ville / Perrey / Perret, Danton, Saint-Vincent / Gobelins) et à l'inverse, une sous-représentation des habitants de l'Est du Havre (Caucraiuville, Sainte-Cécile / Aplemont, Soquence / Graville).¹³

Concernant les conditions de logement, deux tiers des répondants vivent en appartement, en cohérence avec l'offre de logements du Havre. Ils sont par ailleurs peu mobiles, puisque 59 % d'entre eux occupent leur logement depuis plus de 15 ans, dans des proportions toutefois inférieures à la moyenne des seniors havrais (64 %). Seuls 15 % des enquêtés se sont installés au Havre après 60 ans, d'abord pour des raisons personnelles (46 % pour se rapprocher de ses amis ou de sa famille), puis pour les avantages de la vie urbaine (28 % pour se rapprocher des commerces et services, 17 % pour les services de santé). En outre, près d'un quart d'entre eux se sont orientés vers la commune du Havre pour intégrer un logement plus adapté au vieillissement.

PROFIL DES RÉPONDANTS À L'ENQUÊTE EN COMPARAISON À LA POPULATION SENIOR DU HAVRE

SEXE	ENQUÊTE	INSEE
Homme	41 %	41 %
Femme	59 %	59 %
CLASSES D'ÂGE	ENQUÊTE	INSEE
Entre 60 et 74 ans	62 %	64 %
75 ans et plus	38 %	36 %
MÉNAGE	ENQUÊTE	INSEE
Seul	52 %	41 %
En couple	42 %	53 %
Un ou des proches	6 %	5 %
GRANDS QUARTIERS	ENQUÊTE	INSEE
Centre-ville / Centre ancien	44 %	35 %
Nord-centre	15 %	17 %
Nord-est	16 %	23 %
Nord-ouest	21 %	19 %
Quartiers sud	4 %	6 %

STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT	ENQUÊTE	INSEE
Propriétaire	55%	55%
Locataire du parc privé	17%	17%
Locataire du parc social	28%	28%
TYPE DE LOGEMENT	ENQUÊTE	INSEE *
Un appartement	67%	66%
Une maison	33%	33%
Autre	0%	1%
ANCIENNETÉ DANS LE LOGEMENT	ENQUÊTE	INSEE *
Moins de 5 ans	15%	15%
Entre 5 et 15 ans	26%	21%
Entre 15 et 30 ans	25%	25%
Plus de 30 ans	34%	39%

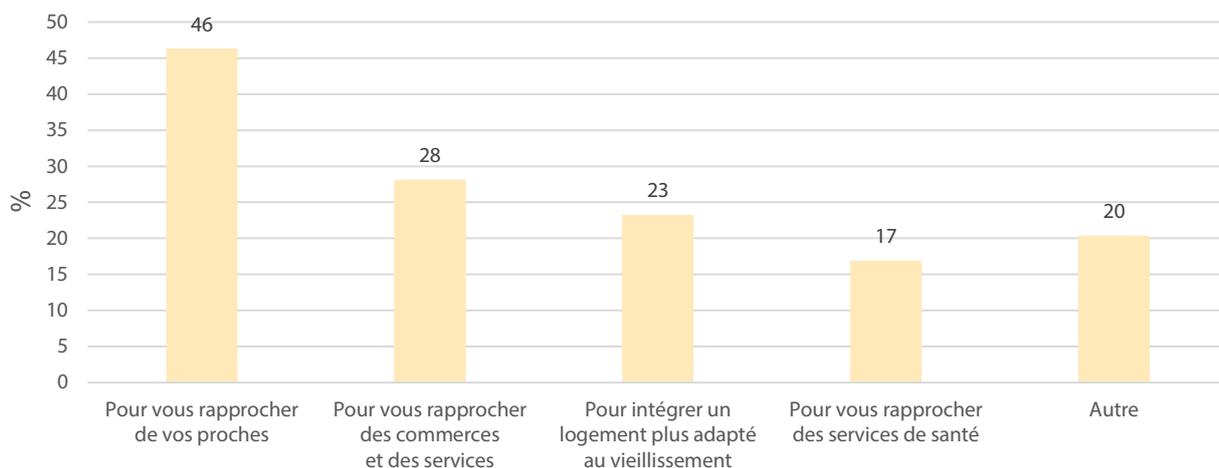
Taux obtenus après application du redressement statistique sur les critères de sexe et statut d'occupation du logement.

* Parmi les ménages de 65 ans et plus.

Sources : enquête Ville du Havre-AURH, Insee RP 2021.

¹³ Voir carte des grands quartiers du Havre en annexes.

SI VOUS AVEZ EMMÉNAGÉ AU HAVRE APRÈS 60 ANS, POUR QUELLE(S) RAISON(S) PRINCIPALE(S) ?



Champ : personnes ayant emménagé au Havre après 60 ans (134 répondants).

Avertissement : en raison du faible nombre de répondants à cette question, les résultats sont à interpréter avec précaution. Le total est supérieur à 100 %, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses.

MÉTHODOLOGIE

Échantillon : 887 réponses recueillies auprès de la population de 60 ans et plus résidant au Havre et vivant en logement ordinaire (hors ÉHPAD, résidences autonomie...).

Mode de recueil : questionnaire auto-administré en ligne du 15 avril au 30 juin 2025. Une cinquantaine de questionnaires en format papier a complété la collecte.

Mode de diffusion : information et accompagnement par les agents du CCAS, diffusion par les membres du groupe de travail (mailing, affichage, presse, événements...).

Méthode : la représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas au regard des critères de sexe, de classes d'âge (60-74 ans et 75 ans et plus) et de statuts d'occupation du logement (propriétaire, locataire du parc social, locataire du parc privé).



Les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte de la marge d'incertitude de 3,3 points.

BIEN VIEILLIR

Pour débiter l'enquête, plusieurs questions ont été soumises au panel pour introduire le sujet. L'objectif était de connaître leurs représentations du vieillissement en général, mais aussi d'identifier les difficultés liées à l'âge qu'ils rencontrent dans leur quotidien.

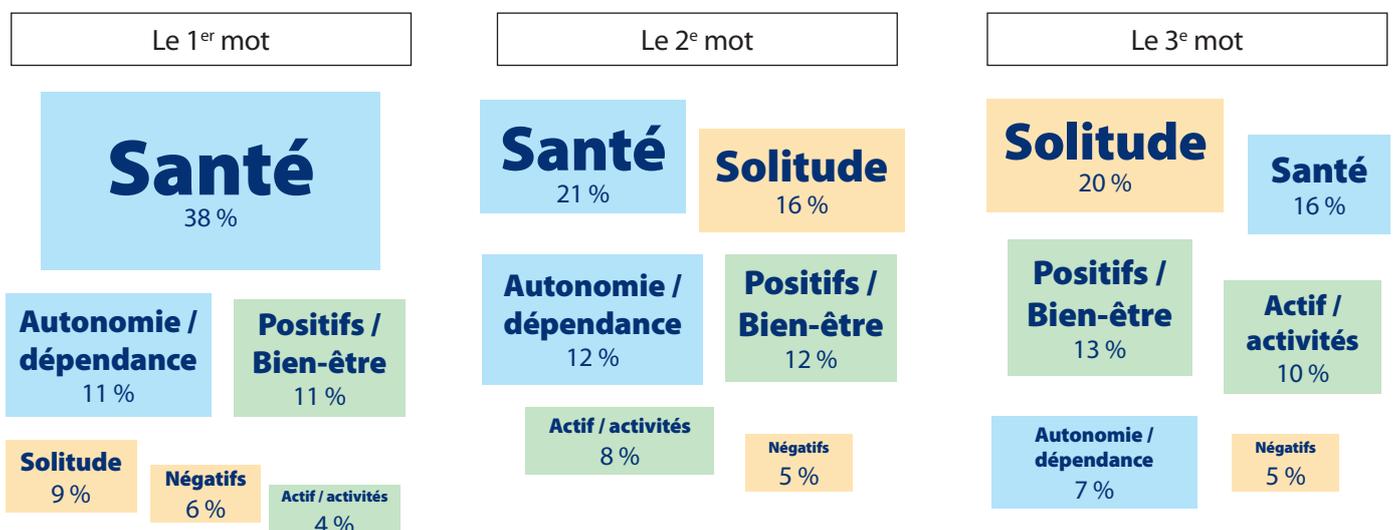
Vieillir : la santé comme première préoccupation

Lorsqu'on demande aux enquêtés ce qu'évoque pour eux le fait de vieillir, le premier mot cité concerne la santé (38 % des réponses), puis l'autonomie et la dépendance (11 %). Ainsi, les questions de santé physique et mentale représentent à elles-seules une réponse sur deux. Toutefois, des termes plus positifs ou liés au bien-être sont également évoqués (11 %). La solitude arrive en troisième position (9 %). Au total, les termes relevant

d'un registre négatif (solitude, angoisse, baisse de moral, difficultés...) et ceux d'un registre plus positif (« positifs/bien-être » et « être actif ») représentent chacun 15 % des réponses pour le premier mot cité.

On notera le nombre important de citations concernant la solitude, qui apparaît comme une des principales préoccupations liées au vieillissement. Ce terme arrive en deuxième position pour le 2ème mot cité (16 % des réponses) et en première position pour le 3ème mot (20 %).

QUELS SONT LES 3 PREMIERS MOTS QUI VOUS VIENNENT À L'ESPRIT POUR DÉCRIRE LE FAIT DE VIEILLIR ?



Champ : ensemble des répondants.

Bien vieillir : rester chez soi et conserver une bonne santé

Lorsqu'on demande aux sondés de préciser ce qui selon eux constitue les 3 principales conditions pour bien vieillir, le fait de se maintenir en bonne forme physique et mentale est une des principales préoccupations (67 % des réponses), mais le souhait de rester chez soi le plus longtemps possible l'est encore davantage (72 %). Bien vieillir est ainsi associé à l'autonomie physique et mentale qui permet de rester à son domicile le plus longtemps possible.

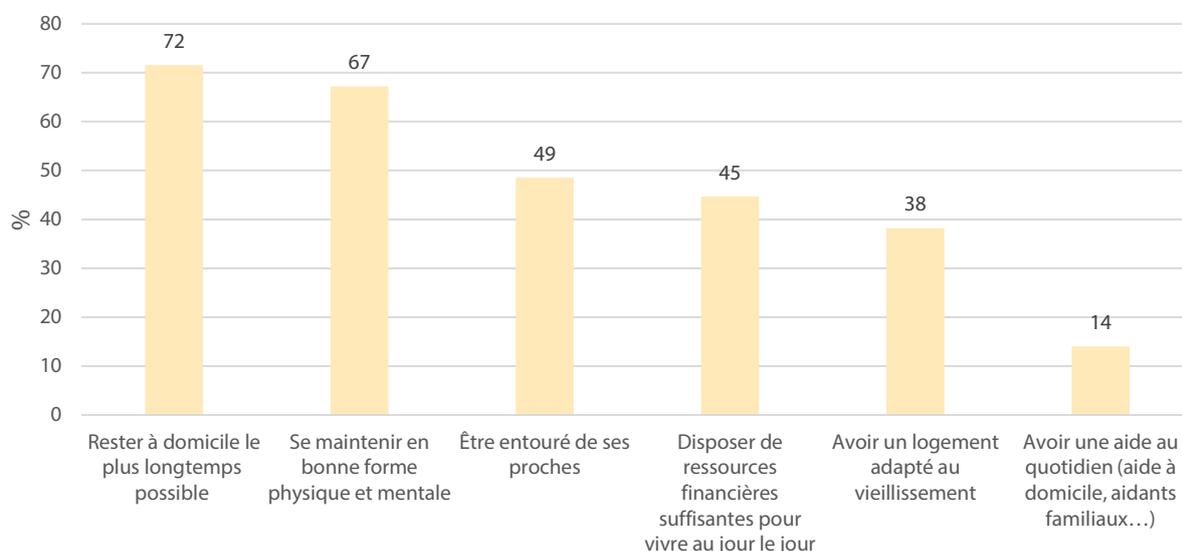
Parmi les autres préoccupations, on retrouve le fait d'être entouré de ses proches (49 %), en cohérence avec la crainte de la solitude évoquée ci-avant, mais aussi de disposer de ressources financières suffisantes (45 %). Vivre dans un logement adapté au vieillissement arrive en 5ème position (38 %). Disposer d'une aide au quotidien reste assez peu cité (14 %).

Peu de difficultés évoquées concernant le logement et le quartier

Si disposer d'une aide au quotidien est peu évoqué parmi les principales conditions pour bien vieillir, c'est sans doute parce qu'une faible proportion de sondés déclarent rencontrer des difficultés dans leur logement actuel. Sont toutefois davantage signalées les difficultés d'entretien du domicile (29 %) et la prise en charge des dépenses courantes (25 %).

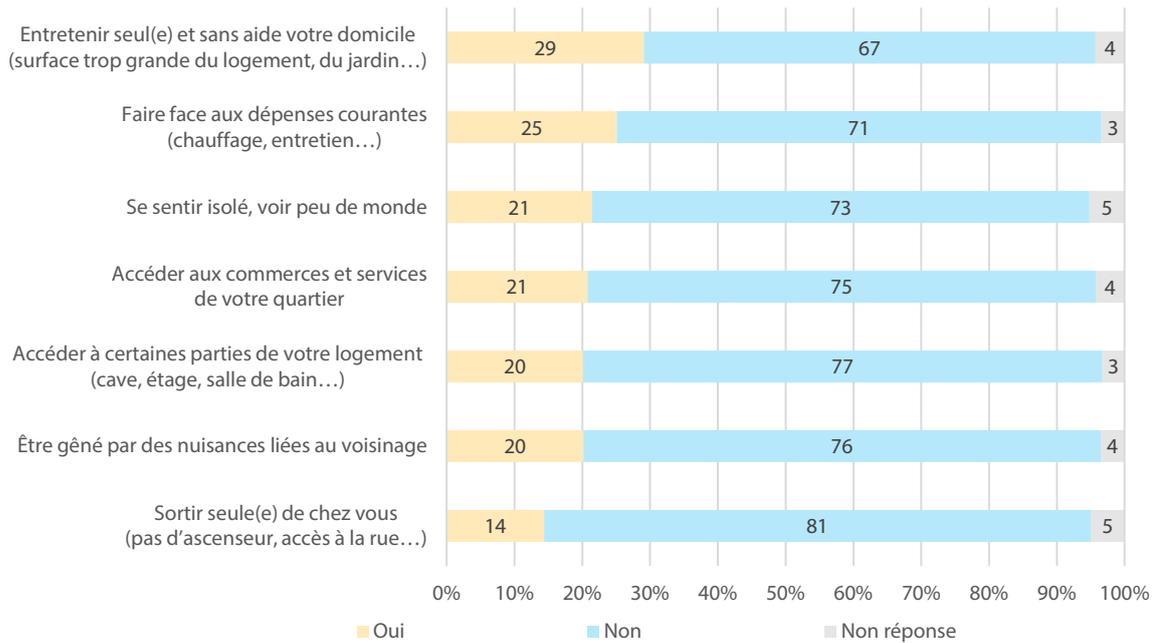
Concernant le quartier de résidence des répondants, celui-ci leur apparaît comme globalement bien adapté à l'avancée en âge, que ce soit pour l'accès aux services et équipements (transports en commun, commerces, services de santé) ou pour des questions de sécurité. Des taux un peu moins élevés concernent toutefois l'aménagement des rues et l'accès aux équipements culturels et de loisirs, sauf pour les résidents du centre-ville.

QUELLES SONT, SELON VOUS, LES 3 CONDITIONS ESSENTIELLES POUR BIEN VIEILLIR ?



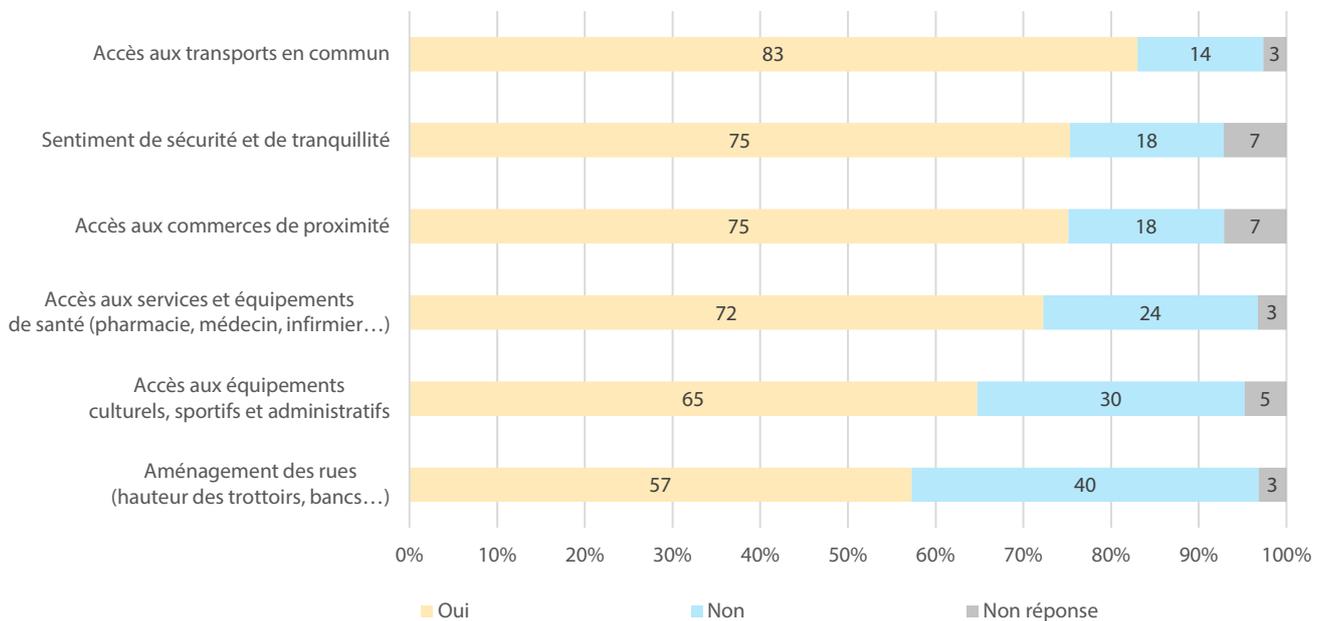
Champ : ensemble des répondants. Le total est supérieur à 100 %, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses.

DANS VOTRE LOGEMENT ACTUEL, VOUS OU VOTRE CONJOINT(E) RENCONTREZ-VOUS CERTAINES DES DIFFICULTÉS SUIVANTES ?



Champ : ensemble des répondants.

SUR LES POINTS SUIVANTS, PENSEZ-VOUS QUE VOTRE QUARTIER ACTUEL EST BIEN ADAPTÉ AU VIEILLISSEMENT ?



Champ : ensemble des répondants.

ADAPTER SON LOGEMENT

Dans la mesure où les seniors souhaitent rester le plus longtemps possible chez eux, le panel a été interrogé sur la réalisation de travaux pour adapter leur logement au vieillissement.

Peu de recours aux aides pour l'adaptation du logement

Seuls 31% des répondants ont réalisé ou prévu des travaux pour adapter leur logement. Parmi eux, 66 % n'ont pas bénéficié de dispositifs d'aide administrative ou financière pour ces travaux, en premier lieu parce qu'ils considèrent ne pas en avoir

besoin (41 % des motifs). Toutefois, un besoin d'information et d'accompagnement persiste, puisque 24 % d'entre eux ne connaissaient pas l'existence de ces aides et 22 % considèrent que les démarches sont trop compliquées.

DES TRAVAUX ONT-ILS ÉTÉ RÉALISÉS OU SONT-ILS PRÉVUS POUR ADAPTER VOTRE LOGEMENT AU VIEILLISSEMENT ?

Champ : ensemble des répondants.

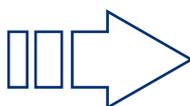
OUI
31 %



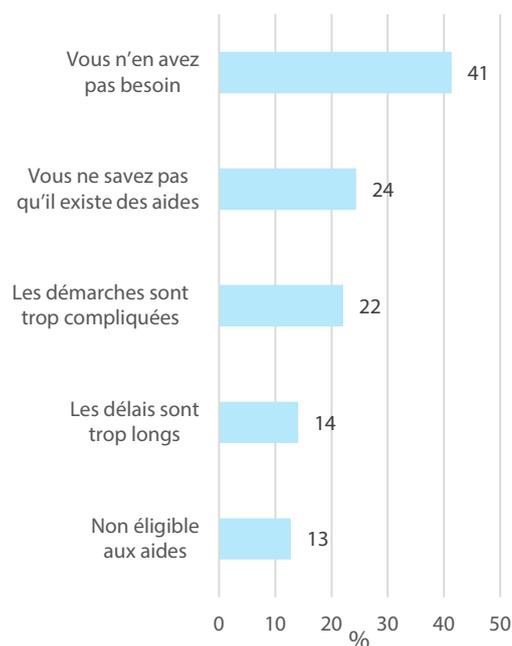
AVEZ-VOUS BÉNÉFICIÉ DE DISPOSITIFS D'AIDE** POUR CES TRAVAUX ?

Champ : personnes ayant réalisé ou prévu des travaux (281 répondants)*.

NON
66 %



SI VOUS N'AVEZ PAS BÉNÉFICIÉ DE CES DISPOSITIFS D'AIDE, POUR QUELLE(S) RAISON(S) PRINCIPALE(S) ?



* En raison du faible nombre de répondants à cette question, les résultats sont à interpréter avec précaution. ** Aides administratives ou financières.

Champ : personnes n'ayant pas bénéficié d'aide pour ces travaux (184 répondants). Avertissement : en raison du faible nombre de répondants à cette question, les résultats sont à interpréter avec précaution. Le total est supérieur à 100 %, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses.

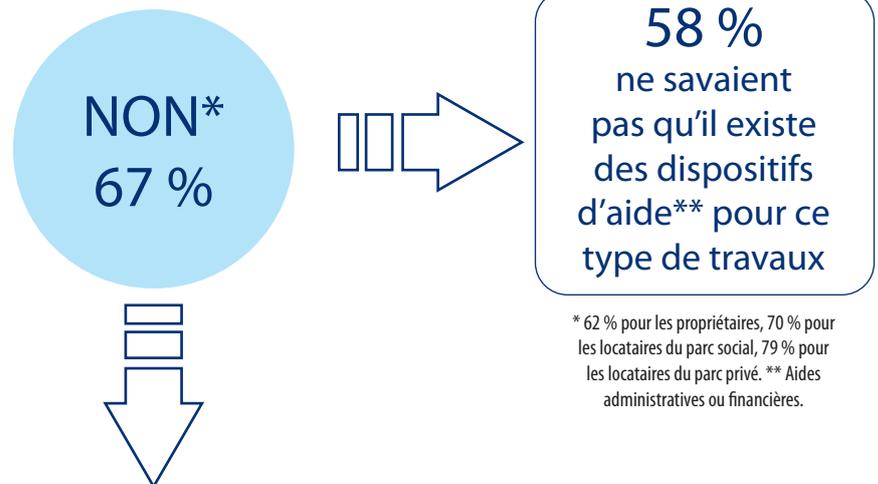
Pas de travaux pour deux tiers des répondants

67 % des sondés n'ont pas réalisé ou prévu de travaux d'adaptation de leur logement au vieillissement, majoritairement parce qu'ils n'en ressentent pas le besoin (57 % des motifs). Ce résultat corrobore le faible pourcentage de répondants indiquant des difficultés liées à l'âge dans leur logement actuel. Ce type de travaux est moins fréquent chez les locataires du parc privé : 79 % n'en ont pas bénéficié, contre 70 % des locataires du parc social et 62 % des propriétaires.

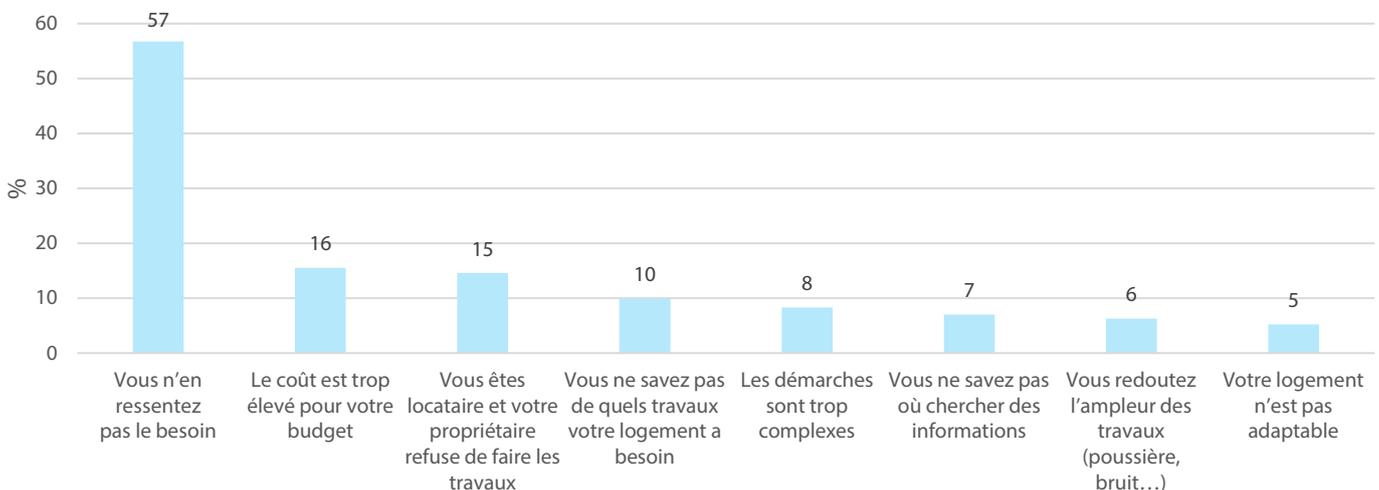
Toujours parmi les sondés n'ayant pas réalisé de travaux, 58 % déclarent qu'ils ne connaissaient pas l'existence des dispositifs d'aide administrative et financière à l'adaptation des logements. Ce taux élevé pourrait néanmoins s'expliquer par l'absence de besoin, qui n'a pas incité les sondés à rechercher ce type d'information.

DES TRAVAUX ONT-ILS ÉTÉ RÉALISÉS OU SONT-ILS PRÉVUS POUR ADAPTER VOTRE LOGEMENT AU VIEILLISSEMENT ?

Champ : ensemble des répondants.



SI VOUS N'AVEZ PAS RÉALISÉ OU PRÉVU DE TRAVAUX, POUR QUELLE(S) RAISON(S) PRINCIPALE(S) ?



Champ : personnes n'ayant pas réalisé ou prévu de travaux (591 répondants). Le total est supérieur à 100 %, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses.

CHANGER DE LOGEMENT

Au-delà de l'adaptation du logement, le panel a été interrogé sur l'éventualité d'un déménagement et sur ses motivations.

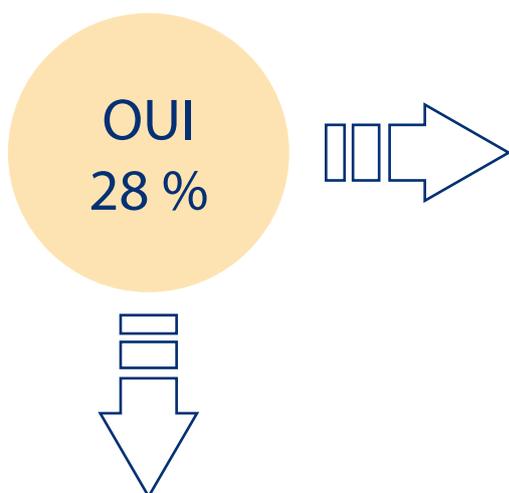
Une mobilité liée à l'état de santé et au statut résidentiel

Dans 71 % des cas, les répondants n'envisagent pas de déménagement à court ou long terme. L'attachement à leur logement actuel et l'absence de difficulté liée à l'âge au sein de leur domicile, semblent être les principales raisons de cette faible mobilité.

Parmi les 28 % de sondés qui envisagent de changer de logement, seul un peu moins d'un tiers le prévoit activement (d'ici 2 ans). Le principal motif de déménagement évoqué concerne l'état de santé et la perte d'autonomie (47 % des réponses). On retrouve ensuite le coût trop onéreux du logement actuel (24 %), puis des raisons liées à la localisation du logement (17 % pour se rapprocher de ses amis ou de sa famille, 17 % pour l'accès aux commerces et services).

ENVISAGEZ-VOUS DE DÉMÉNAGER DANS LES ANNÉES À VENIR ?

Champ : ensemble des répondants.

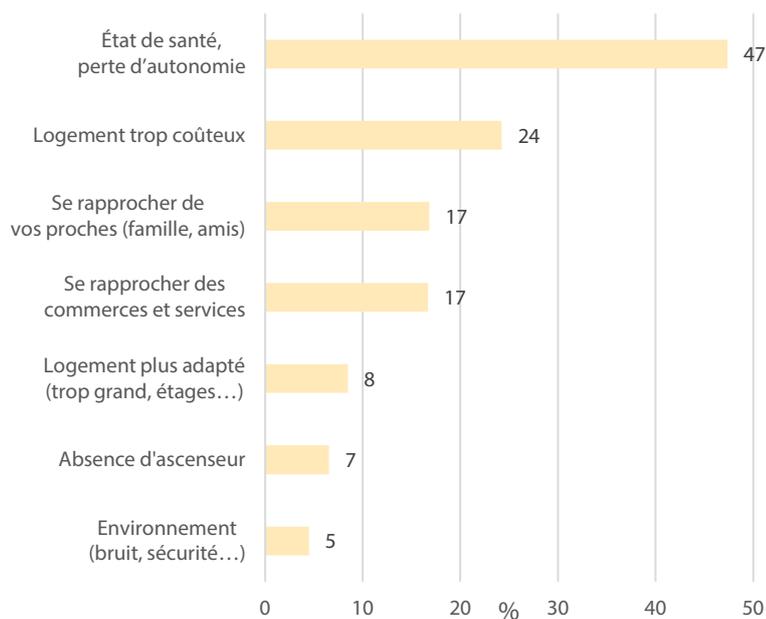


31 %
< 2 ans

26 %
2 à 5 ans

43 %
> 5 ans

SI VOUS ENVISAGEZ DE DÉMÉNAGER, POUR QUELLE(S) RAISON(S) PRINCIPALE(S) ?



Champ : personnes envisageant de déménager (244 répondants). Avertissement : en raison du faible nombre de répondants à cette question, les résultats sont à interpréter avec précaution. Le total est supérieur à 100 %, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses.

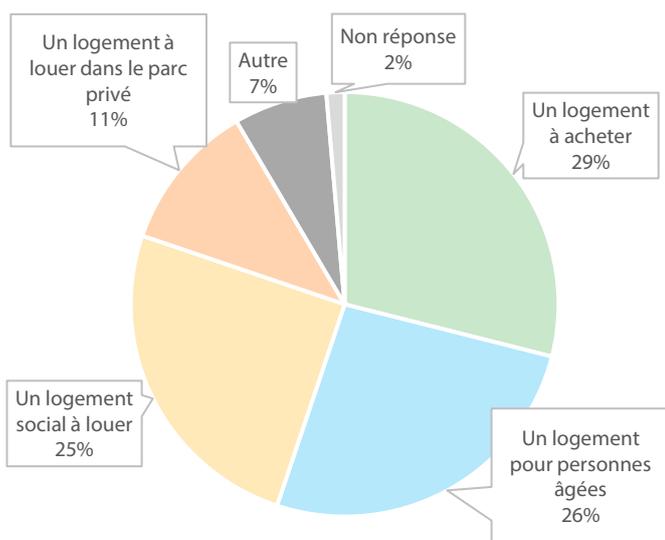
Les locataires du parc privé expriment davantage le souhait de déménager : 36 %, contre 27 % pour les propriétaires et 24 % pour les locataires du parc social.¹⁴ Les préférences pour le statut d'occupation du futur logement varient fortement selon la situation résidentielle actuelle. Un propriétaire sur deux souhaite conserver le même statut et un quart envisage d'intégrer un logement pour personnes âgées. Les locataires du parc social veulent principalement s'y maintenir (66 %) et un cinquième souhaite s'orienter vers un logement pour personnes âgées. Parmi les différents profils, ce sont les locataires du parc privé qui manifestent le plus le désir de changer de statut : 35 % envisagent un logement adapté aux personnes âgées, 30 % un logement social, et seulement 21 % souhaitent conserver leur statut actuel.

Une forte attractivité du centre-ville

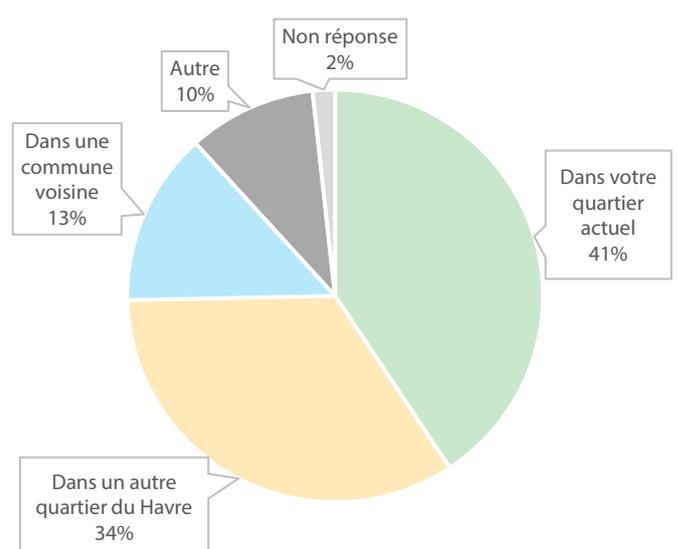
Toujours parmi les seniors qui envisagent de déménager, 75 % souhaitent rester au Havre : 41 % dans leur quartier actuel et 34 % dans un autre quartier du Havre. Les habitants du secteur Centre-ville / Perrey, Perret sont ceux qui témoignent du plus fort attachement à leur quartier : plus d'un sur deux exprime le souhait d'y demeurer. Parmi les sondés qui envisagent de changer de quartier, les secteurs centraux suscitent le plus d'intérêt : 63 % des répondants souhaitent s'installer dans le secteur Centre-ville / Perrey, Perret, 24 % à Saint-Vincent, Gobelins, 22 % à Thiers-Coty, ou encore 8 % à Saint-François, Notre-Dame. Sont également cités les quartiers de Sanvic (17 %) et Sainte-Cécile, Aplemont (7 %).

SI VOUS ENVISAGEZ DE DÉMÉNAGER :

QUEL TYPE DE LOGEMENT RECHERCHERIEZ-VOUS ?



OÙ SOUHAITERIEZ-VOUS IDÉALEMENT HABITER ?



Champ : personnes envisageant de déménager (244 répondants).

Avertissement : en raison du faible nombre de répondants à cette question, les résultats sont à interpréter avec précaution.

¹⁴ Avertissement : en raison du faible nombre de répondants à cette question, les résultats sont à interpréter avec précaution.

L'OFFRE DE LOGEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES

Si une grande majorité de répondants souhaitent rester le plus longtemps possible dans leur logement actuel, diverses problématiques liées à l'âge peuvent les conduire à déménager. Des questions ont donc été soumises au panel concernant l'offre de logements spécialisés pour personnes âgées autonomes.

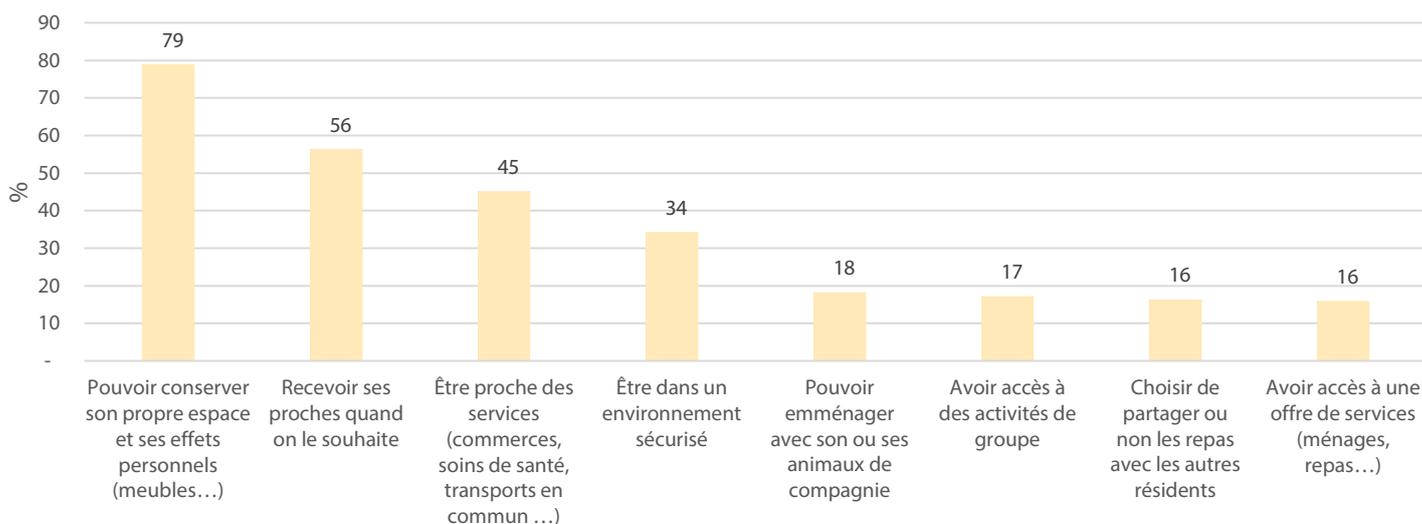
Conserver son indépendance

Lorsqu'on demande au panel quelles sont les conditions idéales d'un logement pour personnes âgées, conserver son indépendance apparaît être le principal critère. En effet, 79 % des répondants tiennent à conserver leur propre espace et leurs effets personnels, et 56 % souhaitent recevoir leurs proches quand ils le souhaitent. On retrouve ensuite des critères liés à l'environnement du logement : 45 % des réponses concernent la proximité des services et commerces et 34 % un environnement sécurisé.



79 %
des répondants
souhaitent conserver
leur propre espace et
leurs effets personnels

QUELLES SONT, SELON VOUS, LES 3 CONDITIONS IDÉALES D'UN LOGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES ?



Champ : ensemble des répondants. Le total est supérieur à 100 %, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses.

Les services de santé prioritaires

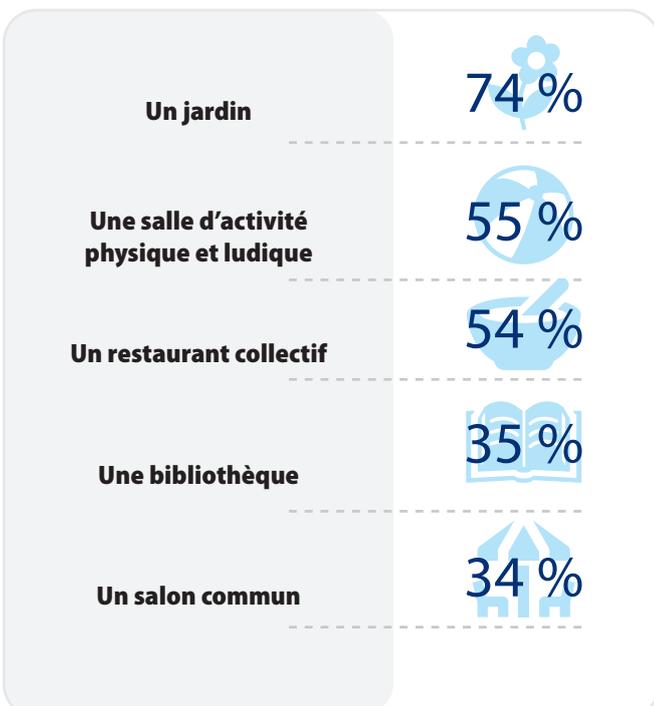
Concernant les services proposés au sein des logements pour personnes âgées, l'accès aux professionnels de santé apparaît prioritaire (43 % des répondants le considèrent comme indispensable) ainsi que les navettes pour les déplacements (39 %). On retrouve ensuite les services ménagers (33 %) ou encore l'organisation d'activités et de sorties (31 %).

Parmi les espaces collectifs, le jardin est cité comme indispensable par 74 % des répondants. On retrouve ensuite les salles d'activités physique et ludique et le restaurant collectif, à des niveaux élevés (plus d'un répondant sur deux).

Interrogés sur les publics avec lesquels ils souhaiteraient partager les espaces collectifs, 57 % des répondants privilégient les personnes de leur propre tranche d'âge. Les jeunes et les actifs suivent, à égalité avec 49 % des réponses, tandis que les familles sont citées par 39 % des sondés.

QUELS SONT, SELON VOUS, LES 3 PRINCIPAUX ESPACES COLLECTIFS INDISPENSABLES DANS UN LOGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES ?

Champ : ensemble des répondants. Le total est supérieur à 100 %, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses.

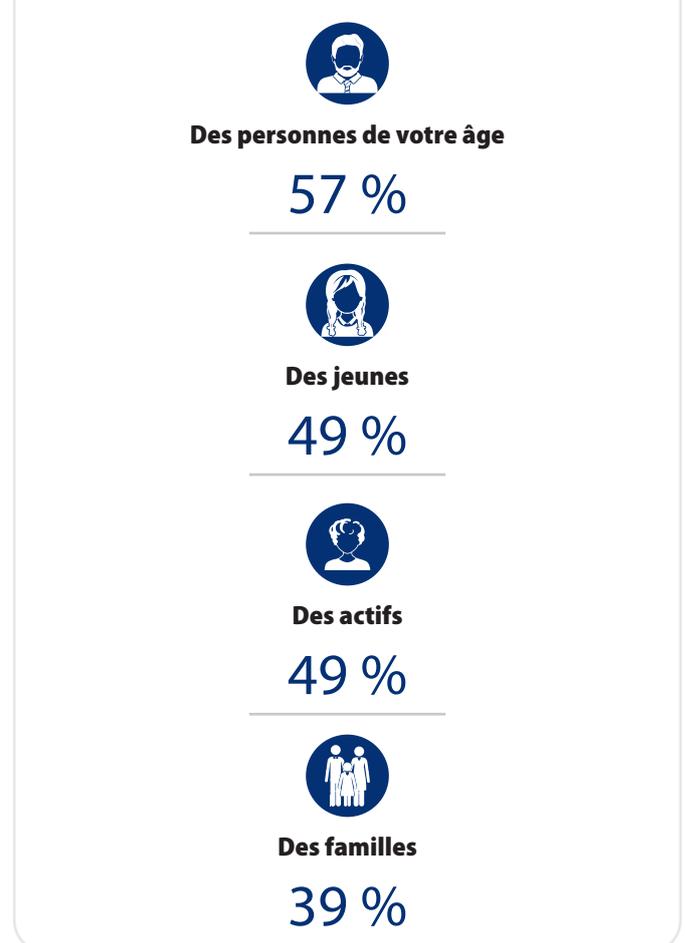


Un fort attachement à son logement

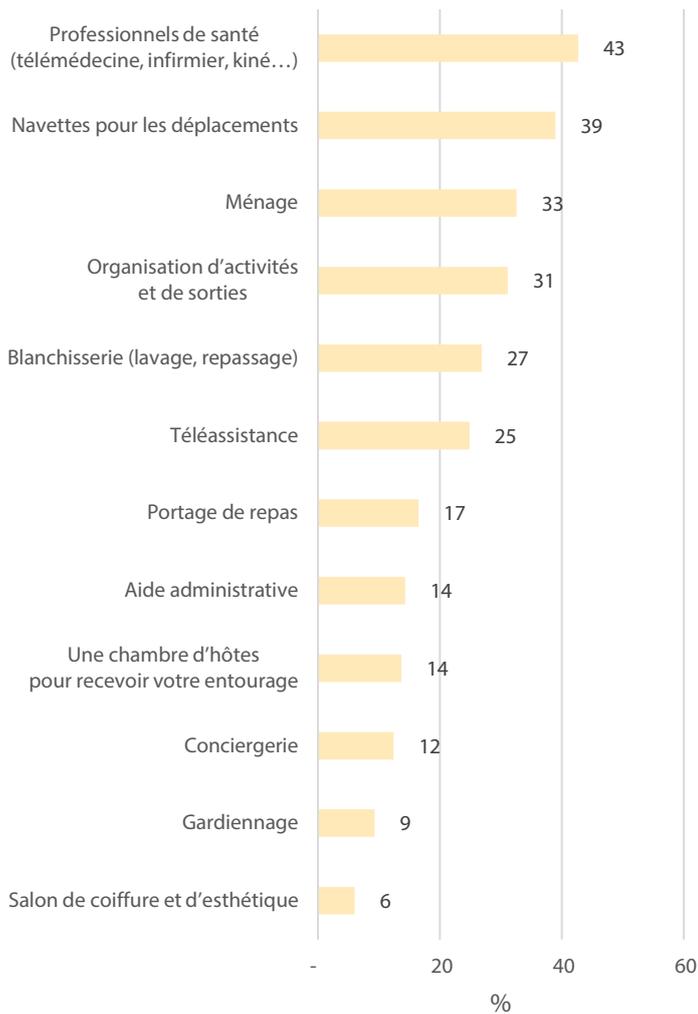
Enfin, lorsqu'il est question des freins potentiels à un emménagement en résidence pour personnes âgées, 63 % des répondants évoquent leur attachement à leur logement actuel comme principal obstacle. D'autres facteurs sont également évoqués : le coût trop élevé de ce type de logement (44 %), la peur de perdre son indépendance (35 %), ou encore le souhait de ne pas vivre qu'entre seniors (29 %).

DANS CE TYPE DE LOGEMENT, AIMERIEZ-VOUS PARTAGER DES ESPACES OU DES ACTIVITÉS AVEC LES PUBLICS SUIVANTS ?

Champ : ensemble des répondants. Le total est supérieur à 100 %, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses.

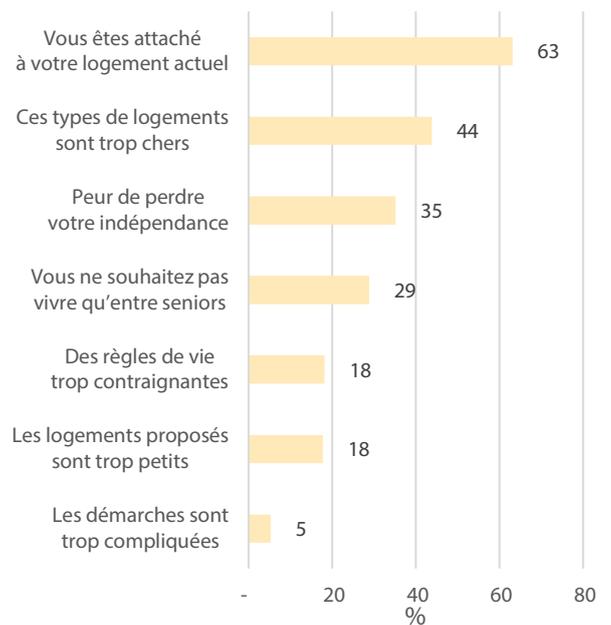


QUELS SONT, SELON VOUS, LES 3 PRINCIPAUX SERVICES INDISPENSABLES DANS UN LOGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES ?



Champ : ensemble des répondants.
Le total est supérieur à 100 %, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses.

QU'EST-CE QUI POURRAIT ÊTRE UN OBSTACLE À VOTRE EMMÉNAGEMENT DANS UN LOGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES ?



Champ : ensemble des répondants.
Le total est supérieur à 100 %, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses.



Annexes

3.

LES GRANDS QUARTIERS DU HAVRE



LE QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE



31 mars 2025

BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

Enquête auprès des seniors havrais



**Vous avez 60 ans ou plus et habitez au Havre ?
Participez à une enquête sur vos besoins en matière de logement.**

Cette action est organisée par la Ville du Havre dans le cadre de sa politique publique « Bien vieillir ». Cette enquête s'adresse à **tous les seniors havrais vivant dans un logement ordinaire**, c'est-à-dire hors logements spécialisés pour personnes âgées (EHPAD, résidences autonomes...).

Votre contribution est essentielle pour mieux connaître vos besoins. Vos réponses permettront d'améliorer les dispositifs d'aide à l'adaptation de votre logement ou l'orientation vers une offre de logements adaptés.

Les conclusions de l'enquête seront présentées lors de la Semaine bleue, du 10 au 17 octobre. Toutes vos réponses resteront anonymes et seront utilisées uniquement à des fins statistiques.

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire ou pour toute information, contactez le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville du Havre au 02 35 19 48 70.

VOTRE PROFIL

1. Quel âge avez-vous ?

Une seule réponse possible

- Entre 60 et 74 ans
 75 ans et plus

2. Vous-êtes ?

Une seule réponse possible

- Un homme
 Une femme
 Vous ne souhaitez pas répondre

3. Dans quel quartier du Havre habitez-vous ?

Une seule réponse possible

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Bléville | <input type="checkbox"/> Les Neiges | <input type="checkbox"/> Sanvic |
| <input type="checkbox"/> Bois de Bléville, Mare-Rouge | <input type="checkbox"/> Mont-Gaillard | <input type="checkbox"/> Soquence, Graille |
| <input type="checkbox"/> Caucrauville | <input type="checkbox"/> Ormeaux | <input type="checkbox"/> Ste-Marie, St-Léon, Observatoire, Massillon, Rond-Point |
| <input type="checkbox"/> Centre-ville, Perrey, Perret | <input type="checkbox"/> Rouelles | <input type="checkbox"/> Thiers-Coty |
| <input type="checkbox"/> Danton | <input type="checkbox"/> Sainte-Cécile, Aplemont | <input type="checkbox"/> Tourneville, Mare-au-Clerc, Acacias |
| <input type="checkbox"/> Dollemard | <input type="checkbox"/> Saint-François, Notre-Dame | <input type="checkbox"/> Vallée-Béreult, Champs-Baret |
| <input type="checkbox"/> Eure-Brindeau | <input type="checkbox"/> Saint-Vincent, Gobelins | |



4. Avez-vous emménagé au Havre après 60 ans ?*Une seule réponse possible*

- Oui
 Non > Veuillez passer directement à la question 6

5. Si vous avez emménagé au Havre après 60 ans, pour quelle(s) raison(s) principale(s) ?*3 réponses maximum*

- Pour occuper un emploi
 Pour vous rapprocher de vos proches (amis, famille)
 Pour vous rapprocher des commerces et des services
 Pour vous rapprocher des services de santé (pharmacie, médecin, infirmier...)
 Pour intégrer un logement plus adapté au vieillissement
 Autre, précisez : _____

VOTRE LOGEMENT ACTUEL

6. Pour votre résidence principale, dans quel type de logement habitez-vous ?*Une seule réponse possible*

- Une maison
 Un appartement
 Une chambre (colocation, accueil familial...)
 Un logement pour personnes âgées (EHPAD, résidence autonomie...) > Fin de l'enquête (l'enquête ne concerne que les personnes vivant dans un logement ordinaire, c'est-à-dire hors logements pour personnes âgées).
 Autre

7. Concernant ce logement, vous êtes :*Une seule réponse possible*

- Propriétaire
 Locataire d'un logement social (Alcéane, Logeo Seine, Habitat 76...)
 Locataire chez un propriétaire privé
 Hébergé(e)
 Autre

8. Avec qui vivez-vous au quotidien ?*Plusieurs réponses possibles*

- Seul(e)
 Avec votre conjoint(e)
 Avec un ou des membres de votre famille
 Autre, précisez : _____

9. Depuis combien d'années vivez-vous dans ce logement ?*Une seule réponse possible*

- Moins de 5 ans
 Entre 5 et 15 ans
 Entre 15 et 30 ans
 Plus de 30 ans

BIEN VIEILLIR**10. Quels sont les 3 premiers mots qui vous viennent à l'esprit pour décrire le fait de vieillir ?***Question ouverte*

11. Quelles sont, selon vous, les 3 conditions essentielles pour bien vieillir ?*3 réponses maximum*

- Rester à domicile le plus longtemps possible
 Être entouré de ses proches (amis, famille...)
 Avoir un logement adapté au vieillissement
 Avoir une aide au quotidien (aide à domicile, aidants familiaux...)
 Se maintenir en bonne forme physique et mentale
 Disposer de ressources financières suffisantes pour vivre au jour le jour
 Autre, précisez : _____

12. Dans votre logement actuel, vous ou votre conjoint(e) rencontrez-vous certaines des difficultés suivantes ?*Plusieurs réponses possibles*

Accéder à certaines parties de votre logement (cave, étage, salle de bain...)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Sortir seul(e) de chez vous (pas d'ascenseur, accès à la rue...)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Entretien seul(e) et sans aide votre domicile (surface trop grande du logement, du jardin...)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Faire face aux dépenses courantes (chauffage, entretien...)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Accéder aux commerces et services de votre quartier	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Se sentir isolé, voir peu de monde	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Être gêné par des nuisances liées au voisinage	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

ADAPTER VOTRE LOGEMENT

13. Des travaux ont-ils été réalisés ou sont-ils prévus pour adapter votre logement au vieillissement (salle de bains, volets roulants...)?

Une seule réponse possible

- Oui
 Non > Veuillez passer directement à la question 17

14. Si des travaux ont été réalisés ou sont prévus, pour quelle(s) raison(s) principale(s)?

3 réponses maximum

- Pour anticiper le vieillissement
 À la suite des recommandations de votre entourage
 À la suite de problèmes de santé ou d'une hospitalisation
 Autre, précisez : _____

15. Si des travaux ont été réalisés ou sont prévus, avez-vous bénéficié de dispositifs d'aide administrative ou financière pour adapter votre logement ?

Une seule réponse possible

- Oui > Veuillez passer directement à la question 19
 Non
 Ne sait pas > Veuillez passer directement à la question 19

16. Si vous n'avez pas bénéficié de ces dispositifs d'aide, pour quelle(s) raison(s) principale(s)?

3 réponses maximum

- Vous n'en avez pas besoin
 Vous ne savez pas qu'il existe des aides
 Les démarches sont trop compliquées
 Les délais sont trop longs
 Autre, précisez : _____

17. Si vous n'avez pas réalisé ou prévu de travaux, pour quelle(s) raison(s) principale(s)?

3 réponses maximum

- Vous êtes locataire et votre propriétaire refuse de faire les travaux
 Votre logement n'est pas adaptable
 Le coût est trop élevé pour votre budget
 Vous redoutez l'ampleur des travaux (poussière, bruit...)
 Les démarches sont trop complexes
 Vous ne savez pas de quels travaux votre logement a besoin
 Vous ne savez pas où chercher des informations
 Vous n'en ressentez pas le besoin
 Autre, précisez : _____

18. Si vous n'avez pas réalisé ou prévu de travaux, savez-vous qu'il existe des dispositifs d'aide administrative ou financière pour adapter votre logement ?

Une seule réponse possible

- Oui
- Non

CHANGER DE LOGEMENT

19. Envisagez-vous de déménager dans les années à venir ?

Une seule réponse possible

- Oui, d'ici 2 ans
- Oui, dans 2 à 5 ans
- Oui, dans plus de 5 ans
- Non > Veuillez passer directement à la question 24

20. Si vous envisagez de déménager, pour quelle(s) raison(s) principale(s) ?

3 réponses maximum

- État de santé / perte d'autonomie
- Logement trop coûteux
- Se rapprocher des commerces et services
- Se rapprocher de vos proches (famille, amis)
- Autre, précisez : _____

21. Si vous envisagez de déménager, quel type de logement recherchiez-vous ?

Une seule réponse possible

- Un logement à acheter
- Un logement à louer chez un propriétaire privé
- Un logement social à louer (Alcéane, Logeo Seine, Habitat 76...)
- Un logement pour personnes âgées (résidence autonomie...)
- Autre

22. Si vous envisagez de déménager, où souhaiteriez-vous idéalement habiter ?

Une seule réponse possible

- Dans votre quartier actuel > Veuillez passer directement à la question 25
- Dans un autre quartier du Havre
- Dans une commune voisine > Veuillez passer directement à la question 25
- Autre > Veuillez passer directement à la question 25

23. Si vous souhaitez déménager dans un autre quartier du Havre, quel(s) quartier(s) recherchez-vous ?

Plusieurs réponses possibles

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Bléville | <input type="checkbox"/> Les Neiges | <input type="checkbox"/> Sanvic |
| <input type="checkbox"/> Bois de Bléville, Mare-Rouge | <input type="checkbox"/> Mont-Gaillard | <input type="checkbox"/> Soquence, Graville |
| <input type="checkbox"/> Caucriauville | <input type="checkbox"/> Ormeaux | <input type="checkbox"/> Ste-Marie, St-Léon, Observatoire, Massillon, Rond-Point |
| <input type="checkbox"/> Centre-ville, Perrey, Perret | <input type="checkbox"/> Rouelles | <input type="checkbox"/> Thiers-Coty |
| <input type="checkbox"/> Danton | <input type="checkbox"/> Sainte-Cécile, Aplemont | <input type="checkbox"/> Tourneville, Mare-au-Clerc, Acacias |
| <input type="checkbox"/> Dollemard | <input type="checkbox"/> Saint-François, Notre-Dame | <input type="checkbox"/> Vallée-Béreult, Champs-Baret |
| <input type="checkbox"/> Eure-Brindeau | <input type="checkbox"/> Saint-Vincent, Gobelins | |



24. Si vous n'envisagez pas de déménager, pour quelle(s) raison(s) principale(s) ?

3 réponses maximum

- Vous n'avez pas les moyens financiers de déménager
- Vous ne connaissez pas les types de logement qui pourraient convenir à vos besoins
- Vous rencontrez des difficultés pour préparer un déménagement (mise en carton, démarches...)
- Votre logement actuel vous convient
- Autre, précisez : _____

25. Sur les points suivants, pensez-vous que votre quartier actuel est bien adapté au vieillissement ?

Plusieurs réponses possibles

Aménagement des rues (hauteur des trottoirs, bancs...)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Accès aux transports en commun	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Accès aux services et équipements de santé (pharmacie, médecin, infirmier...)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Accès aux équipements culturels, sportifs et administratifs	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Accès aux commerces de proximité	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Sentiment de sécurité et de tranquillité	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

LES LOGEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES

Cette section vise à recueillir votre opinion sur les logements spécialisés pour les personnes âgées, mais non médicalisés (c'est-à-dire hors EHPAD), comme par exemple les résidences autonomes, les résidences services seniors, les colocations intergénérationnelles ...

26. Quelles sont, selon vous, les 3 conditions idéales d'un logement pour personnes âgées ?

3 réponses maximum

- Pouvoir conserver son propre espace et ses effets personnels (meubles...)
- Pouvoir emménager avec son ou ses animaux de compagnie
- Recevoir ses proches quand on le souhaite
- Avoir accès à des activités de groupe
- Choisir de partager ou non les repas avec les autres résidents
- Avoir accès à une offre de services (ménages, repas...)
- Être proche des services (commerces, soins de santé, transports en commun ...)
- Être dans un environnement sécurisé
- Autre, précisez : _____

27. Dans ce type de logement, aimeriez-vous partager des espaces ou des activités avec les publics suivants ?

Plusieurs réponses possibles

- Des jeunes
- Des actifs
- Des familles
- Des personnes de votre âge
- Aucune de ces propositions

28. Quels sont, selon vous, les 3 principaux espaces collectifs indispensables dans un logement pour personnes âgées ?

3 réponses maximum

- Un restaurant collectif
- Une salle d'activité physique et ludique
- Une bibliothèque
- Un salon commun
- Un jardin
- Aucune de ces propositions
- Autre, précisez : _____

29. Quels sont, selon vous, les 3 principaux services indispensables dans un logement pour personnes âgées ?

3 réponses maximum

- Blanchisserie (lavage, repassage)
- Ménage
- Portage de repas
- Conciergerie
- Téléassistance
- Gardiennage
- Navettes pour les déplacements
- Aide administrative
- Organisation d'activités et de sorties
- Une chambre d'hôtes pour recevoir votre entourage
- Salon de coiffure et d'esthétique
- Professionnels de santé (télémédecine, infirmier, kinésithérapeute...)
- Aucune de ces propositions
- Autre, précisez : _____

30. Qu'est-ce qui pourrait être un obstacle à votre emménagement dans un logement pour personnes âgées ?

3 réponses maximum

- Vous êtes attaché à votre logement actuel
- Des règles de vie trop contraignantes
- Peur de perdre votre indépendance
- Vous ne souhaitez pas vivre qu'entre seniors
- Ces types de logements sont trop chers
- Les démarches sont trop compliquées
- Les logements proposés sont trop petits
- Autre, précisez : _____

POUR FINIR

31. Comment avez-vous eu connaissance de cette enquête ?

Plusieurs réponses possibles

- Par des agents de la Ville du Havre ou du CCAS
- Par votre bailleur social (Alcéane, Logeo Seine, Habitat 76...)
- Autre, précisez : _____

32. Souhaitez-vous ajouter un commentaire en complément de vos réponses ?

Question ouverte

Afin d'assurer l'anonymat des réponses, merci de ne pas renseigner d'informations personnelles dans cette partie (nom, prénom, adresse, téléphone...). Pour tout échange complémentaire, veuillez contacter le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville du Havre au 02 35 19 48 70.

Merci pour votre participation

Direction de la publication : Frédéric BEZET
Équipe projet : Aurélie SOULIER / Sophie CAHIERRE
Communication : Aurore LE ROUX
Mise en page : Céline CARRIER

La réalisation de cette publication a mobilisé l'ensemble des expertises et compétences de l'AURH.
[PA482 - 10.2025]

Édition et réalisation AURH

L'AURH est une association
d'intérêt public. Elle accompagne
les élus et les partenaires dans
leurs projets d'aménagement du
territoire.

Agence d'urbanisme
Le Havre -
Estuaire de la Seine

4 quai Guillaume Le Testu
76063 Le Havre cedex
aurh@aurh.fr

aurh.fr
[02 35 42 17 88]